

Il n'y aura plus de leader québécois Wagner se rallie à Joe Clark

- Une victoire bien planifiée et un choix inespéré
- Mulroney ne donne aucune consigne
- Joe Clark, le progressiste, se rallie les conservateurs
- La télévision impudente...
- Clark aura une rude tâche au Québec
- Pour Wagner un sommet de carrière



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Il aura fallu quatre tours de scrutin à M. Joe Clark pour disposer de justesse de son plus proche rival, le député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, par la faible marge de 65 voix.

par Pierre-Paul GAGNE
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — C'est à un jeune député de 36 ans, originaire de High River, en Alberta, M. Joe Clark, que les conservateurs ont décidé de confier leurs destinées, hier, à l'issue d'un scrutin très serré qui a gardé son allure de suspense jusqu'à la toute dernière minute.

Il aura fallu quatre tours de scrutin à M. Clark pour disposer de justesse de son plus proche rival, le député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, par la faible marge de 65 votes. Le résultat final du scrutin accordé 1,187 voix à Joe Clark contre 1,122 à M. Wagner.

Même si ce dernier s'est rallié immédiatement au nouveau chef conservateur, la plupart des députés provenant du Québec ont fort mal accepté la défaite de leur favori qui avait mené au cours des trois premiers tours de scrutin.

D'une certaine façon, on peut expliquer la victoire de M. Clark comme étant le résultat d'une série d'alliances heureuses contractées entre chacun des trois premiers tours de scrutin.

Ainsi, même s'il n'avait obtenu que 277 votes au premier tour de scrutin (contre 531 pour M. Wagner), le député de Rocky Mountain a vu successivement les candidats John Fraser, Sinclair Stevens, James Gillies, Heward Grafty et Flora Macdonald se désister en sa faveur.

De son côté, Claude Wagner a reçu l'appui, après le premier tour de scrutin, de M. Paul Hellyer, et, après le second, de MM. Jack Horner et Pat Nowlan.

Éliminé à l'issue du troisième tour de scrutin, M. Brian Mulroney a refusé d'appuyer officiellement l'un ou l'autre de MM. Clark et Wagner. Malgré tout, la plupart de ses partisans ont rejoint le clan Clark pour assurer à ce dernier la victoire finale.

Pendant ce temps, l'unité québécoise du parti était sauvée de justesse lorsque M. Claude Dupras, président de l'aile québécoise, qui appuyait M. Mulroney est venu rejoindre le clan Wagner.

Une des principales surprises du congrès aura été sans conteste le désistement de M. Stevens en fa-

veur de Joe Clark. Jusqu'à hier après-midi, la plupart des observateurs et des partisans de M. Wagner se disaient assurés que ce dernier finirait par jouir de l'appui du député de York-Simcoe.

Une autre surprise réside dans le fait que Flora Macdonald, avec sa maigre performance de 239 votes au deuxième tour, n'ait même pas réussi à obtenir l'appui symbolique des femmes militant au sein du Parti conservateur.

Finalement, les observateurs ont également été surpris par l'appui assez attendu qu'a reçu le député Jack Horner qui, avant de se désister pour M. Wagner, avait réussi à emmagasiner 286 votes.

Jusqu'à la dernière minute, le congrès conservateur se sera déroulé de façon extrêmement sobre, surtout si on le compare à celui de 1967 lorsque M. Standfield avait été élu chef conservateur à l'issue d'assises fort tumultueuses.

Pour le nouveau chef, M. Clark, il n'y aura pas de repos, car celui-ci doit faire son entrée, dès aujourd'hui, comme chef de l'Opposition à la Chambre des communes.

M. Clark aura également la tâche de rallier le plus rapidement possible tous ceux qui sont sortis mécontents de son élection, plus particulièrement la majorité des députés québécois. A cet égard, le nouveau chef conservateur a déclaré, immédiatement après son élection, qu'il entendait faire la preuve rapidement qu'il pouvait être le chef de "tous" les Canadiens sans distinction.

Pour les partisans de M. Wagner, la défaite est d'autant plus amère qu'on se pensait assuré, dès samedi soir, de l'emporter assez facilement. Dans une des suites du député de Saint-Hyacinthe, samedi soir, la question était même de savoir si la victoire surviendrait au deuxième ou au troisième tour de scrutin.

Hier, nombreux étaient ceux qui ne pouvaient cacher leur déception et plusieurs parlaient même de quitter les rangs du parti.

Ce qui, semble-t-il, ne sera pas le cas pour M. Wagner qui a été le premier à lancer des appels à l'unité après sa défaite.

sport week-end



Sylvia BURKA

- Les partisans des Sabres de Buffalo montrent des signes d'impatience en huant leurs favoris. Hier, le Canadien n'a pas aidé les choses, battant les Sabres, 4-2.
- Sylvia Burka devient la première Canadienne à conquérir le titre mondial de patinage de vitesse.
- Ils ne seront que quatre Québécois lors de la rencontre d'athlétisme le 5 mars prochain au Forum mais...
- Josef Odermatt a finalement le dernier mot sur Henri Duvillard, au Mont-Gabriel — Cahier D

Ronald Reagan

Du style avant tout

par Yves LECLERC

MANCHESTER — Sois beau et tais-toi?

Ce serait un peu vache, et probablement malhonnête, de résumer à ce mauvais jeu de mots la campagne de Ronald Reagan. Certaines de ses idées conservatrices trouvent sûrement un écho dans l'esprit d'une partie de l'Amérique moyenne que lui et son rival Gerald Ford tentent de séduire.

Il n'en reste pas moins que les gens qui vont aux assemblées de l'ancien gouverneur de Californie sont bien plus là pour voir le candidat que pour l'entendre. La différence entre lui et son adversaire républicain Ford en est plus une d'apparence que de contenu: l'un a l'aisance et l'élégance qui manquent totalement à l'autre.

Ca n'empêche pas que samedi soir, à l'Arsenal de Manchester, Reagan a attiré bien moins de monde, et bien moins enthousiaste, qu'on ne l'a dit prôné.

C'était pourtant sa grande assemblée de la campagne du New

Hampshire, la démonstration de popularité et de force qui devait prouver sa capacité de supplanter, comme candidat républicain, le président en titre.

Mais des trous énormes apparaissent au fond de la salle, à peine masqués par un rideau de gens debout. Le long des murs, de s piles de chaises pliantes inutilisées, et près de la porte, au moins une cinquantaine de pancartes abandonnées, le manche en l'air, montraient qu'on avait espéré plus de partisans.

Un murmure...

De l'acteur de cinéma, du politicien qui a deux fois été élu gouverneur de Californie avec d'énormes majorités, on s'attendait à un spectacle électrisant. Mais au-delà de l'ovation à son arrivée, au-delà de la grâce qu'il montre dans ses gestes, au-delà du sourire éclatant, Ronald Reagan apparaît curieusement terne quand il parle. La voix est plate, le texte un peu abstrait, avec seulement de temps en temps

des mots-clés fortement accentués (à bas la bureaucratie, arrêtez puisante, restaurez le libre marché) pour soulever la foule.

Celle-ci manifeste aux bons moments, mais le reste du temps, elle n'écoute pas avec attention, et sous le tonnerre des haut-parleurs court un murmure de conversations et de commentaires.

De toute façon, on a l'impression que Reagan s'adresse moins à la foule qu'aux caméras de télévision et aux micros qui sont massés à gauche de l'estrade: gagner le New Hampshire est important pour lui, bien sûr, mais il pense sans doute déjà à la Floride, où il doit absolument l'emporter dans deux semaines pour avoir une chance sérieuse de vaincre Ford à la convention de Kansas City en août.

La plupart des experts estiment en effet que si l'ex-gouverneur de Californie se maintient à 5 ou 6 p. cent de Ford dans le New Hampshire, il pourra considérer cela comme une victoire, et on lui concède même de bonnes chances de dépasser son adversaire.



Reagan serrant des mains

Porter secours, un art bien difficile

Des tonnes de nourriture et de matériel arrivent chaque jour, au Guatemala, mais selon notre envoyé spécial Marcel Pélipin, il est souvent difficile de coordonner la distribution de ces dons. Des centaines de fonds de secours ont été créés dans le monde entier et les différents organismes ne s'entendent pas toujours sur les priorités, sur le genre d'aide à accorder. Ainsi la Croix-Rouge internationale distribue des tentes, tandis que Care estime qu'il vaudrait mieux consacrer l'argent dépensé à la construction d'abris plus solides. Il y a également le problème du détournement de fonds et de matériel, la tentation étant très forte pour les fonctionnaires et militaires en place. En dépit de toutes ces difficultés, la reconstruction est en cours au Guatemala.

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : B 7
- Bandes dessinées : D 12
- Cinéma : B 8, B 9
- Décès, naissances, etc. : D 14
- Editorial : A 4
- Etes-vous observateur ? : D 12
- Horoscope : B 14
- Informations étrangères : B 1 B 2
- Initiation à la vie économique : B 15
- Jardins et maisons : C 12
- Médecine d'aujourd'hui : B 13
- MICK JAGGER : C 1
- Mon œil sur Montréal : B 10
- "Mot-mystère" : D 12
- Mots croisés : C 2
- Page des lecteurs : A 5
- Petites annonces : C 1 à C 15
- Radio et télévision : A 8
- Sports : D 1 à D 11
- Vivre aujourd'hui : B 10 à B 14



"Nous ne voulons pas l'argent..."

Des Inuit préparent la résistance

par Huguette LAPRISE

SUGLUK — Faire fi de l'entente, ne pas respecter la loi et créer des systèmes d'éducation, de santé parallèles à ceux qui seront institués; organiser des programmes sociaux, donner des services aux communautés autres que ceux apportés par le gouvernement régional.

Telle est la ligne de conduite que se tracent certains contestataires de Sugluk, si le peuple inuk ratifie l'entente au sujet de la Baie James.

Assis autour d'une tasse de thé, ces dix contestataires expliquent leur opposition farouche à cette entente. Ils sont également contre

l'Association des Inuit du Québec qui a représenté son peuple à la table des négociations et qui a signé l'accord. Ils sont tous membres de l'UTN (Fraternité esquimaude). On les retrouve tous au sein du mouvement coopératif, soit en qualité d'employés à la Coopérative de Sugluk, soit à titre de directeurs de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec.

Pendant que ces opposants expriment leurs motifs de désaccord, dans la salle communautaire de Sugluk, les représentants de l'Association des Inuit expliquent aux participants aux séances d'information les clauses importantes du traité résumé en 150 pages.

Contrairement au premier village, Ijujvik, visité par cette équipe qui fait la consultation dans les communautés du détroit d'Hudson, l'opposition ne se manifeste pas dans les salles de réunion. Les contestataires ont décidé de ne pas assister aux rencontres.

Ce qui n'empêche pas les représentants de l'Association de poursuivre inlassablement, pendant quatre jours consécutifs, les explications sur l'entente.

Il fait à Sugluk un temps à ne pas mettre un chien dehors. Le vent, ce terrible nordet, hurle et charrie tout, traversant le village avec une vitesse de plus de 60 m/h. Même si Sugluk est un tout

petit village de 487 habitants avec à peine une cinquantaine d'habitations, il est difficile d'y circuler. Les rafales empêchent de distinguer ou l'on va et le vent ralentit la marche.

Sugluk n'est pas très différent du premier village visité. Des maisons préfabriquées de plus ou moins bonne qualité dans lesquelles habitent les autochtones et des maisons de bois naturel (quatre ou cinq) qui abritent les Blancs, professeurs et fonctionnaires; un temple anglican; deux écoles, une provinciale et une fédérale; un magasin Hudson Bay; une coopérative; une salle communautaire ou l'on

On veut faire changer les toilettes du Britannia

OTTAWA (CP) — La visite de la Reine Elizabeth à Montréal pour inaugurer les Jeux olympiques pose un problème pour le moins délicat: en effet, les installations sanitaires du yacht Britannia ne correspondent pas aux normes de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les représentants de pas moins de cinq ministères ont participé aux négociations visant à faire changer le système. Il est à espérer que l'envoi, recommandé d'un modèle inédit de toilette à action chimique résoudra le problème.

Toutefois, aucun accord n'est encore intervenu officiellement. Le Britannia, qui est un navire mesurant 100 pieds, transporte un équipage de 250 personnes. Le yacht est à côté de l'élément d'équipe d'un brasseur qui incinère les déchets et les évacue sans traitement dans les eaux environnantes.

Un fonctionnaire, qui tient à conserver l'anonymat, a expliqué que le problème ne s'était pas posé lors de la dernière visite de la Reine, mais que depuis, les gouvernements provinciaux et l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent avaient adopté des règlements plus sévères, interdisant leversement d'eaux d'égouts dans les eaux canadiennes.

Samson lance la "Planche de salut" Le Ralliement créditiste tiendra un congrès en mai

QUÉBEC (PC) — Le Ralliement créditiste du Québec tiendra un congrès général, sous le thème: "Solution Québec", les 1er et 2 mai 1976 dans la région périphérique de Montréal.

C'est l'annonce faite dimanche à Québec par le chef de ce parti, M. Camille Samson, à l'issue d'une réunion de l'exécutif.

Quelque 700 personnes doivent y participer alors que les délégués seront choisis au cours du mois d'avril.

Le congrès, selon M. Samson, vise essentiellement à préparer le manifeste électoral du parti. Il y aura également l'élection du président du parti, du vice-président et du président-adjoint.

M. Samson a dit être convaincu que le Québec connaîtra des élections avant l'automne 76. C'est ainsi que le Ralliement créditiste a déjà des candidats de presents dans 72 comtés.

Advenant une élection précoce, il déclare pouvoir officialiser une cinquantaine de candidats même si cela nécessiterait des le mois de mai prochain.

Le chef du R.C. a de plus annoncé le lancement d'une brochure intitulée: "La planche de Salut", rédigée par lui-même avec l'aide de deux autres militants, soit M. Laurent Legault, président de l'exécutif provincial du Ralliement créditiste du Québec et M. Jean-Noël Gravel, secrétaire-général du parti, elle vise à définir le Crédit Social dans son approche philosophique, sociale et économique.

Cette brochure est de plus reliée étroitement à une campagne de recrutement qui débutera prochainement à travers le Québec alors qu'une tournée de plus d'un mois amènera M. Samson à visiter les Cantons de l'Est,



M. Camille SAMSON

le Bas du fleuve, le Lac Saint-Jean, le Québec, l'Outaouais, Montréal et la Mauricie.

Interrogé au sujet d'une possible alliance du Ralliement créditiste avec un parti de l'opposition au cas où des

élections seraient déclenchées, M. Samson s'est contenté de lancer l'annonce: "Nous n'avons pas besoin de chercher une alliance quelconque avec un autre parti, l'alliance idéale, c'est celle qui se fait avec le peuple".

NABET et Radio-Canada: rendez-vous aux Jeux

par André BELIVEAU

L'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET) n'a pas obtenu satisfaction dans ses négociations de samedi avec la Société Radio-Canada, mais elle n'en a pas moins permis, comme si de rien n'était, la transmission télévisée et radiophonique de la fin du congrès progressiste conservateur.

"La tenue de la part de Radio-Canada, signifierait certainement un bon partage du congrès des conservateurs", nous avait déclaré samedi soir un conseiller syndical de NABET, M. Luc Grenier.

"Nous avons tout simplement décidé de changer de stratégie, nous a expliqué le même M. Grenier après l'échec des négociations de samedi à Toronto. Notre presse arme, ce sont les Olympiques. C'est là que nous attendons Radio-Canada si elle ne veut pas régler avant."

En 1972, ce syndicat avait soulevé l'enthousiasme populaire en suspendant la diffusion d'un important match de hockey. Il n'est pas invraisemblable que le souvenir de cet incident ait pesé d'un certain poids dans sa volte-face du week-end.

Un seul point à régler

Les pourparlers entre NABET et la société en vue de la signature d'une convention collective devant s'appliquer à 2.700 des 10.800 employés de Radio-Canada, de l'Atlantique au Pacifique, n'achoppent que sur un point: la portée de la révision des ententes déjà intervenues au cas où la Commission anti-inflationniste refuserait d'entériner les augmentations de salaire de 15 et 10,5 pour cent qui y sont prévues pour les deux années du contrat,

ou si le mandat de la commission était aboli ou modifié.

Vendredi soir, le syndicat demandait encore que les négociations reprennent sur l'ensemble du projet de contrat si la commission rejetait les augmentations de salaire convenues, alors que Radio-Canada proposait de restreindre les discussions éventuelles aux clauses de caractère monétaire. NABET a finalement accepté la proposition patronale lors de la séance de samedi.

Le différend a cependant ressurgi à propos d'un autre aspect du problème qu'on croyait réglé. Toujours selon M. Grenier, les deux parties s'étaient préalablement déclarées d'accord pour rouvrir le débat sur les clauses monétaires en cas d'abrogation ou de modification du mandat de la Commission anti-inflationniste. "Mais la direction a tenu cette entente samedi, affirme le porte-parole syndical. On nous a dit qu'une société de la Couronne ne pouvait signer un article de convention qui antéciperait la cessation ou l'échec de la commission."

"Que l'abcès éclate..."

Il nous a été impossible de vérifier ces faits auprès des représentants de la partie patronale, introuvables en raison du week-end.

Devant ce revirement de situation, NABET, au lieu de mettre ses menaces de black-out à exécution, s'est contentée de rompre les négociations une nouvelle fois et de faire appel à une intervention directe du ministre du Travail fédéral John Munro.

"Il est clair que quelque'un à Radio-Canada a décidé de nous aculer au mur et de forcer l'éclatement de l'abcès avant les Olympiques", a ajouté M. Grenier. Mais nous refusons de tomber dans le panneau. Et nous saurons être très patients."

LA MÉTÉO					
Une crête de haute pression se déplace de l'ouest vers le Québec provoquant une baisse et un plus froid sur les régions de l'ouest et sur les régions de l'est dans la nuit de lundi à mardi. Le prochain changement s'annonce vers l'arrivée en provenance de l'Atlantique d'une autre dépression sur les côtes, au nord-est de la province mardi matin.					
à Montréal					
AUJOURD'HUI		DEMAIN			
Minimum — 17	Maximum — 6	Nuageux			
au Québec					
RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN	
Abitibi	-21	-14	Ensoleillé, sans nuage	Nuageux	
Outaouais	-17	-8	Ensoleillé	Nuageux	
Laurentides	-22	-8	Ensoleillé	Nuageux	
Cantons de l'Est	-22	-8	Ensoleillé	Nuageux	
Mauricie	-15	-6	Ensoleillé	Nuageux	
Québec	-20	-8	Ensoleillé	Nuageux	
Lac Saint-Jean	-18	-8	Ensoleillé	Ennuageux	
Bas-Saint-Laurent	-19	-8	Ensoleillé	Ennuageux	
Gaspésie	-14	-10	Partiellement ensoleillé	Ensoleillé	
Bas-Côteaux	-14	-10	Partiellement ensoleillé	Ensoleillé	
Sept-Îles	-18	-12	Ensoleillé	Ensoleillé	
au Canada					
Province	Aujourd'hui	Après	Capital	Min.	Max.
Colombie Britannique	Ensoleillé	Ensoleillé	Vancouver	-4	9
Alberta	Ensoleillé	Ensoleillé	Edmonton	-10	0
Saskatchewan	Ensoleillé	Ensoleillé	Regina	-10	0
Manitoba	Ensoleillé	Ensoleillé	Winnipeg	-10	0
Ontario	Ensoleillé	Ensoleillé	Toronto	-10	0
Nouveau Brunswick	Nuageux	Nuageux	Saint-Jean	-1	4
Nouvelle Écosse	Nuageux	Nuageux	Halifax	-1	0
Île du Prince Édouard	Nuageux	Nuageux	Charlottetown	-1	2
Terre-Neuve	Nuageux	Nuageux	Saint-Jean	-1	4
si vous partez...					
aux États-Unis					
Cité	Min.	Max.	Cité	Min.	Max.
New York	-1	12	Chicago	-1	12
Washington	-1	12	San Francisco	-1	12
Boston	-1	12	N. Orléans	7	12
			Miami	24	27
vers les capitales					
Cité	Min.	Max.	Cité	Min.	Max.
Amsterdam	-1	9	Londres	-1	2
Arnhem	-1	9	Le Caire	-1	2
Berlin	-1	9	Lisbonne	-1	2
Bruxelles	-1	9	Madrid	-1	2
Casablanca	-1	9	Moscou	-1	2
Gènes	-1	9	Paris	-1	2
Hong Kong	-1	9	Rome	-1	2
vers les plages					
Cité	Min.	Max.	Cité	Min.	Max.
Acapulco	15	25	Bahamas	15	25
Mexico	15	25	Nassau	15	25
			Roatman	15	25

Margaret menacée de mort à deux reprises

TORONTO (PC) — Margaret Trudeau a dévoilé vendredi qu'au cours de sa semaine de vacances en Floride, elle avait reçu des menaces de mort à deux reprises.

L'épouse du premier ministre a précisé au cours d'une interview accordée à l'aéroport de Toronto, alors qu'elle faisait route vers Ottawa, que ces menaces étaient venues de Cubains anticomunistes vivant en exil en Floride.

Elle a rapporté que lorsqu'elle avait téléphoné à son mari pour lui rapporter ces faits, il lui avait répondu:

"Quand je te reverrai vendredi, j'espère que tu seras souriante et ta descente d'avion — et non pas comme si tu sortais d'un cercueil."

Mme Trudeau a indiqué qu'elle ne tenait pas à trop parler des menaces émises contre elle.

"J'avais de bons gardes du corps et il aurait fallu quelqu'un de particulièrement habile pour m'approcher vraiment."

"Il y a en Floride beaucoup de gens fortement anticomunistes. Ils ont failli organiser une manifestation à quelque distance des appartements où je logeais, mais heureusement ils ont annulé le tout à la dernière minute. Je ne peux pas supporter ce genre de spectacle."

Mme Trudeau a passé six jours, à Key Biscayne, en compagnie de M. et Mme William Teron, d'Ottawa. M. Teron est directeur de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Lui et sa femme sont revenus au Canada avec l'épouse du premier ministre.

"J'ai accompli beaucoup de travail, fait beaucoup d'exercice, surtout à bicyclette, je me suis reposée et je me suis amusée", a encore dit Mme Trudeau.

Elle a répété que ces vacances étaient un cadeau de la Saint-Valentin qui lui avait offert son mari, en remerciement pour l'avoir accompagné lors de sa tournée de 11 jours au Mexique, au Venezuela et à Cuba.

Le vol en provenance de Miami est arrivé à Toronto au milieu de l'après-midi. Mme Trudeau a dit attendre une couple d'heures avant le prochain départ vers Ottawa.

Elle a parlé sous l'œil bienveillant de membres de la Gendarmerie canadienne.

"Je ne tiens pas à être une su-

per-vedette", a-t-elle déclaré. "Je veux seulement travailler. Je veux travailler pour les gens. J'ai tellement d'affection à manifester et je voudrais en faire bénéficier les gens qui en ont besoin."

Entre-temps, les agissements de la première dame du Canada lors de cette fameuse tournée latino-américaine ont eu des échos jusqu'en France.

En effet, le quotidien "France-Soir" publie, dans son édition de samedi, une photo de Margaret en jeans, caméra en boudoulière. Le texte accompagnant la photo était coiffé du titre: "Scandale au Canada, elle a appelé Castro par son prénom". Il est vrai qu'en France, on ne se tait que difficilement et de là à appeler quelqu'un par son prénom...



Pourquoi payer plus cher ailleurs!

NOUS AVONS UNE BONNE SÉLECTION DE **PARISIENNE** et **LAURENTIAN** POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

LE MEILLEUR ENDROIT POUR ACHETER UNE

PONTIAC 1976
est chez

City
BUICK PONTIAC LTD.
Le monde merveilleux d'un service impeccable.

3500 ouest, Jean-Talon — Tel.: 735-3792

LEGER COMPTANT REQUIS TERMES FACILES G.M.A.C.

la presse

LA PRESSE est publiée par la Presse Inc., 1100, rue de la Presse, Montréal, H2V 1A3. Elle est imprimée par la Presse Inc. à Montréal. Les informations sur LA PRESSE sont disponibles à l'adresse: LA PRESSE, 1100, rue de la Presse, Montréal, H2V 1A3. Téléphone: 382-1111. Les abonnements sont payés d'avance.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1 40	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi	\$1 25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement	0 50	PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	285-7111
par porteur:	13 26 \$2	Commandes	285-7205
Lundi au samedi	\$16 80 \$33 60 \$67 20	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi	\$15 00 \$30 00 \$60 00	du lundi au vendredi: 9h à 18 30h	
Samedi seulement*	\$13 00 \$26 00		

GRANDES ANNONCES		285-7202
Détailants		285-7306
National, Télé-Press, Vacances, voyages		285-7320
Carrières et professions, nominations		285-6892
COMPTABILITÉ		285-6901
Grandes annonces		
Petites annonces		

*Minimum de 26 semaines

Côté-Nord, par avion, 0 50

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi, 9h à 18h).
285-6911

Commission Pépin: une extension est accordée à quelque 6,500 compagnies

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation a annoncé, en fin de semaine, des révisions des dates-limites imposées à certaines compagnies tenues de fournir des renseignements financiers en vertu du programme fédéral de contrôles.

Les banques à charte, les compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt, de finance aux consommateurs, et de construction résidentielle avec un inventaire foncier pourront laisser tomber la date-limite du 27 février.

Les nouvelles dates s'appliquent à ces entreprises seront annoncées quand les bulletins techniques pertinents et autres renseignements connexes seront rendus publics.

5 Vendredi, la Commission a fait connaître des règlements pour restreindre

les profits des banques à charte et geler les frais de services bancaires durant une année, aux taux en vigueur le 13 octobre 1975.

Ce gel touche les tarifs imposés sur les chèques, les chèques de voyageurs, les coffres sécuritaires et les mandats d'argent. Des documents confidentiels sur lesquels la Presse Canadienne avait mis la main au début de février indiquaient que l'intention première de la Commission était d'annoncer le 15 décembre.

Le communiqué de la Commission Pépin indique des extensions de temps jusqu'au 16 mars dans les cas où la date-limite n'était vraiment pas pratique, si un avis écrit est envoyé à la Commission. Environ 6,500 compagnies seraient affectées par cette extension possible.

Premier pas vers un ensemble de réformes Les petits propriétaires de taxi de Montréal obtiennent le contrôle de la Ligue nouvelle

par Réal BOUVIER

Après avoir franchi les embûches dressées devant eux par les associations de services, les propriétaires-artistes, à faire élire six de leurs candidats au conseil d'administration de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxi de Montréal.

Pour les "libérateurs", tel était le nom qu'ils s'étaient donné, cette élection marque la fin d'une grande période de noirceur dans le domaine du taxi. Supervisée par les fonctionnaires du ministère des Transports, le scrutin s'est déroulé dans l'ordre de 9h hier matin à 18h.

Plus de la moitié des propriétaires qui ont déjà adhéré à la Ligue nou-

vele se sont présentés pour voter, ce qui est considéré comme un tour de force dans l'industrie. Jusqu'ici, environ 2,900 propriétaires de voitures de taxi sont membres.

Rappelons que le règlement numéro 6 édicté par le gouvernement provincial stipule qu'une seule association doit représenter les propriétaires de taxis dans chaque agglomération. Celle de Montréal porte le numéro A 11.

Désireux, d'une part, de mettre de l'ordre dans l'industrie du taxi et, d'autre part, d'offrir de meilleurs services aux propriétaires, les administrateurs, et réussi une fois, d'empêcher les propriétaires-artistes et les fonctionnaires du ministère des Transports de tenir l'élection pour choisir les admi-

nistrateurs de la Ligue nouvelle. En effet, le vote qui a finalement eu lieu hier, devait se tenir le 7 décembre, mais une injonction émise par la cour à la demande des associations de services a empêché le président de l'élection, M. Jean-Jacques Milot, de procéder.

Les "gros" du taxi n'ont toutefois pas réussi à obtenir l'injonction permanente qui aurait retardé indéfiniment la naissance de la Ligue nouvelle.

Améliorer le sort des "petits"

Tous les propriétaires de taxis sont tenus d'adhérer à la Ligue, sans quoi ils ne pourront pas renouveler leur permis ni obtenir les paquets d'imma-

trication de leurs voitures. On estime à environ 700 le nombre de propriétaires qui tardent à s'enregistrer.

Pour les propriétaires-artistes, c'est-à-dire ceux qui ne cotisent pas aux associations de services l'élection d'hier, ouvre la porte à toute une série de changements qui devraient améliorer la situation des "petits". On comprend donc que les "gros" ne soient pas en faveur de ces changements, surtout quand on sait que la Ligue prône une réduction du nombre de permis de 1,523.

Cette réduction représente pour les grandes associations une perte de \$50 par mois par permis. Mais ce que les "gros" craignent encore moins, c'est de perdre le contrôle de l'industrie qu'ils détiennent depuis plusieurs années. Ce contrôle, les propriétaires-artistes estiment qu'il s'exerce sur la rentabilité, les services aux clients et aux propriétaires et sur les droits d'opérer librement à différents points de la ville.

Pour les propriétaires-artistes, il

était donc important de faire élire une majorité des leurs pour empêcher que les associations de service monopolisent la Ligue nouvelle. Il est à prévoir qu'avec six directeurs sur neuf, ils pourront agir d'avant avec les réformes qu'ils préconisent.

Les changements

C'est avant tout à la rentabilité de l'industrie du taxi que les nouveaux élus veulent s'attaquer. Pour y arriver, ils ne voient que deux solutions: diminuer le nombre de permis ou augmenter les tarifs. Il semble que les membres devront bientôt se prononcer sur la solution à adopter.

Les "libérateurs" sont d'avis qu'il y a actuellement à Montréal un taxi pour 209 personnes et qu'en ramenant ce rapport à un pour 400 ou 500, chaque permis pourrait rapporter environ \$10 de plus par jour et en plus, faire acheter par le gouvernement après un retrait volontaire.

Parmi les services que compte af-

frir la Ligue nouvelle aux propriétaires-artistes figurent un programme d'avantages marginaux (assurance-vie, assurance-revenu, fonds de pension et caisse d'économie) et des avantages économiques en ce qui a trait à l'achat des voitures, de l'équipement, de l'entretien et de l'assurance-automobile. À ce sujet, la Ligue compte mettre sur pied sa propre compagnie d'assurance dont les membres seraient actionnaires, en accord avec un projet-pilote gouvernemental.

On compte donc, chez les propriétaires-artistes que l'industrie du taxi à Montréal trouve, grâce à la Ligue nouvelle et à ses directeurs, la voie de l'efficacité. Chez les nouveaux élus, on souhaite d'ailleurs que l'industrie se structure dans un proche avenir de façon à ce que toutes les questions qui touchent et domine puissent être discutées entre le gouvernement, la Ligue nouvelle, la conférence des associations de services et le syndicat des chauffeurs qui devrait se créer sans peu.

Le sceau "approuvé Canada" sera touché Une "maladie" prochaine de 500 vétérinaires fédéraux

par Pierre VENNAT

Avant aux consommateurs de viande, déjà ébranlés dans leur confiance par les audiences de la CECO: l'étiquette "approuvé Canada" n'aura peut-être plus de valeur prochainement.

Les quelque 500 vétérinaires fédéraux, responsables de caractère fiable et de la haute réputation du sceau "Approuvé Canada" nous l'ont eux-mêmes fait savoir.

Tout d'abord, ils ne s'estiment pas assez nombreux et réclament l'engagement de quelque 170 vétérinaires de plus, sinon ils feront la grève du zèle. Les vétérinaires de la Ligue nouvelle se sont toutefois heurtés à l'opposition des dirigeants des grandes associations de services tels que Diamond, LaSalle, Beaubien, etc.

Ces derniers ont tenté à deux reprises et surtout, ils ne s'estiment pas assez payés, soit \$8.000 de moins par année, en moyenne, que leurs confrères professionnels ayant effectué des études universitaires comparables.

Ils ont donc élaboré un plan d'action "pour obtenir justice", plan d'action qui inclut la grève du zèle.

Or la grève du zèle dans ce secteur

pourrait avoir des conséquences graves pour les consommateurs puisque le Dr J.-P. Hardy, président du groupe québécois des vétérinaires au sein de l'Institut professionnel du service public du Canada, a indiqué que si les médecins-vétérinaires mettent en application leur projet de "tomber tous malades", l'inspection des viandes et le contrôle des maladies animales au Québec seraient largement paralysés.

C'est d'ailleurs pourquoi la grève est interdite à 434 des 500 vétérinaires actuellement à l'emploi de l'État, question de maintenir "les services essentiels", mais rien ne peut empêcher les vétérinaires d'être victimes d'une "épidémie subite".

Actuellement, les vétérinaires les mieux payés gagnent en moyenne \$16.752 au service de l'État tandis que les médecins et dentistes à l'emploi du gouvernement fédéral reçoivent respectivement \$31.000 et \$24.000.

Les vétérinaires réclament une augmentation de l'ordre de 31 p. cent, qui porterait leur salaire moyen à environ \$22.000.

Mais, se plaint l'Institut professionnel du service public (qui négocie

pour les vétérinaires) la façon avec laquelle les mesures anti-inflation du gouvernement fédéral ont été mises en application ont conduit à une virtuelle suspension des négociations collectives dans la fonction publique.

D'autant plus que dans le cas des vétérinaires, le gouvernement fédéral n'a proposé qu'une hausse de 5 p. cent, pour annoncer le 26 janvier qu'il serait peut-être prêt à passer à 12 p. cent maximum, hausse réelle, de 8 p. cent, juge l'Institut, soit nettement en bas des demandes syndicales.

Les négociateurs fédéraux ont également admis qu'il existait environ 150 postes vacants dans la profession de vétérinaires à travers le pays, soit plus de 20 p. cent au total.

Les médecins-vétérinaires, pour leur part, ont l'intention de forcer Ottawa à combler au plus tôt ces postes, sans lesquels la qualité du sceau "approuvé Canada" perd sa valeur et de cesser de faire le boulot des vétérinaires manquants.

Mais pour ce faire, disent-ils, il faudra qu'Ottawa hausse ses offres sinon les vétérinaires continueront d'aller soigner les "toutous" et les "minous" des quartiers chics, ce qui est bien plus payant que de vérifier la qualité de la viande que mange M. Tout-le-Monde.

Décision finale du Front commun le 8 mars Les services essentiels vont être fixés par les syndiqués eux-mêmes

Les 150 délégués au conseil de coordination FTQ-CEQ-CSN, l'instance intermédiaire de l'intersyndicale de la fonction publique, recommandent à tous les travailleurs et syndicats des affaires sociales de continuer à assurer les services qu'ils jugent essentiels en cas d'arrêt de travail.

Cette recommandation, prise en fin de semaine à Montréal, sera soumise lors de 8 mars prochain aux assemblées générales de tous les syndicats auxquels s'applique la loi 252 et la décision finale du Front commun sur cette question sera prise à cette date, alors que se réunira son conseil d'orientation, son instance suprême.

Pat ailleurs, le conseil de coordination a décidé qu'entre les sala-

ires et l'indexation, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics serait également négocié à la table centrale. Rappelons que le Front commun a demandé la convocation de cette table pour le 7 mars prochain.

Le conseil a également adopté un plan d'action pour les 15 prochains jours. Ce plan prévoit une série de moyens de pression à l'intention des syndicats, alors que se déroulera dans toutes les régions du Québec la tournée du Front commun sur la répression patronale et les moyens d'y résister.

Cette tournée s'accompagnera d'un débat sur les services essentiels qui doit définir le commissaire ad hoc, le juge Denis Aubé.

À l'exception de l'hôpital Saint-Luc, où 23 pour cent des syndiqués seront requis de travailler advenant une grève, l'ensemble des décisions du juge Aubé n'est pas encore connu. On s'attend à ce qu'il donne une conférence de presse demain.

À l'hôpital Saint-Charles à Joliette, des sources syndicales croient que le pourcentage sera de l'ordre de 20.

La moyenne est de 14 à 20 pour cent du personnel syndiqué dans les établissements où les parties syndicales et patronales sont déjà arrivées à des ententes sans que le commissaire n'ait eu à statuer. Ces ententes touchent 45 pour cent des établissements et environ 33 pour cent du personnel syndiqué.

La grève pourrait être évitée dans les cafétérias de la Baie James

La menace de grève des 350 employés des cafétérias du chantier de la Baie James connaît vraisemblablement son dénouement au cours de la semaine, alors que les représentants de la section locale 791 rencontreront ceux de la SEBJ pour tenter d'en arriver à une entente.

Ces travailleurs ont le droit de grève depuis la semaine dernière et, de part et d'autre, on semble conscient des conséquences d'un débrayage. La Société d'énergie de la Baie James n'a pas caché qu'une grève prolongée des employés des cafétérias entraînerait

inévitablement l'évacuation par avion des 3.500 personnes qui travaillent sur le chantier.

Pour sa part, le porte-parole syndical s'est dit conscient que cet arrêt de travail pénaliserait ces travailleurs et que les employés des cafétérias seraient blâmés.

L'année dernière, les employés des cafétérias avaient débrayé durant quatre heures avant de signer leur première convention collective. Cette année, ils réclament une augmentation de salaire de 20 p. cent. Leurs salaires varient actuellement entre \$3.50 et \$6.00 l'heure.



Jean PARISIEN

Une cérémonie religieuse à la mémoire de M. Parisien

Une cérémonie religieuse à la mémoire de M. Jean Parisien, premier président délégué du conseil de Power Corporation, aura lieu à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde mercredi à 11 heures.

M. Parisien est décédé à son bureau vendredi soir, d'une crise cardiaque. Il était âgé de 53 ans. Les funérailles se sont déroulées dans l'intimité. La famille du défunt a exprimé le vœu que des dons soient faits à l'Institut de cardiologie de Montréal, 5000 est, rue Bélanger.

saviez-vous

- 1 — qu'une cuisine Tecna est d'un prix particulièrement favorable qui lui donne toutes les chances
- 2 — qu'elles dominent en raison de leur solidité et du soin apporté à leur exécution...
- 3 — que les cuisines Tecna sont en tête du progrès et "donnent le ton"

Tecna

Technique internationale du meuble

1215, rue Tellier
Saint-Vincent-de-Paul, Laval
Tel. (sans frais) 326-9540

Direction: pont Pie IX, sortie boulevard 13e sortie à droite jusqu'au bout, puis à gauche jusqu'à Tellier.

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 17h
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h

Les cuisines aménagées de TECNA ont quelque chose de "particulier" comparées aux autres cuisines!

BETOURNAY & CRONE OPTOMÉTRISTES

L. A. BETOURNAY — S. R. Crone — J. P. Cardinal — C. Lemire
P. Meunier — S. Mongeon — L. Morneau
Docteurs en optométrie

En ville au septième: 842-3241 poste 679
Fairview Pointe-Clair: niveau du Promeneur 447-0 poste 242
Les Galeries d'Angou: niveau du Promeneur 384-0000 poste 141
Le Garret-Laval: étage supérieur 162-1540 poste 246

<p>Date: 20 février 1976</p> <div style="border: 2px solid black; border-radius: 50%; width: 60px; height: 60px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">PERFECTA</p> </div> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">6/36</p> <p style="font-weight: bold; text-align: center;">GROS LOT \$473,169</p> <p style="text-align: center;">APPROXIMATIF VENDREDI</p>	<p style="font-weight: bold;">NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%; border: 1px solid black; text-align: center;">1</td> <td style="width: 15%; border: 1px solid black; text-align: center;">13</td> <td style="width: 15%; border: 1px solid black; text-align: center;">14</td> <td style="width: 15%; border: 1px solid black; text-align: center;">33</td> <td style="width: 15%; border: 1px solid black; text-align: center;">34</td> <td style="width: 15%; border: 1px solid black; text-align: center;">36</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">6 SUR 6</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">5 SUR 6</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">4 SUR 6</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">5 SUR 6+</td> <td colspan="2" style="border: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border: 1px solid black; text-align: center;">NOMBRE DE GAGNANTS</td> <td colspan="4" style="border: 1px solid black; text-align: center;">PRIX</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border: 1px solid black; text-align: center;">0</td> <td colspan="4" style="border: 1px solid black; text-align: center;">\$399,969.70</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border: 1px solid black; text-align: center;">27</td> <td colspan="4" style="border: 1px solid black; text-align: center;">\$2,927.90</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border: 1px solid black; text-align: center;">1384</td> <td colspan="4" style="border: 1px solid black; text-align: center;">\$158.60</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border: 1px solid black; text-align: center;">1</td> <td colspan="4" style="border: 1px solid black; text-align: center;">\$52,703.30</td> </tr> </table>	1	13	14	33	34	36	6 SUR 6	5 SUR 6	4 SUR 6	5 SUR 6+			NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX				0		\$399,969.70				27		\$2,927.90				1384		\$158.60				1		\$52,703.30				<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">MINI LOTO</p> <p style="font-weight: bold;">NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +</p> <div style="border: 2px solid black; border-radius: 50%; width: 60px; height: 60px; margin: 0 auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">6</p> </div> <p style="text-align: center;">VENTES TOTALES: \$914,988</p>
1	13	14	33	34	36																																							
6 SUR 6	5 SUR 6	4 SUR 6	5 SUR 6+																																									
NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX																																										
0		\$399,969.70																																										
27		\$2,927.90																																										
1384		\$158.60																																										
1		\$52,703.30																																										
			<p style="font-weight: bold;">TIRAGE 47</p> <p style="font-weight: bold;">VENDREDI 20 février 1976</p>																																									
			<p>32 Séries émises - 90,000 chacune</p> <p>POSSIBILITÉ DE:</p> <p>32 GAGNANTS DE \$5,000.</p> <p>256 GAGNANTS DE \$500.</p> <p>2592 GAGNANTS DE \$100.</p>																																									

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Un parti conservateur renforcé

Les conservateurs sont venus à un cheveu, hier soir, d'écrire une page d'histoire. Un déplacement d'a peine 33 voix sur un total de 2.309 aurait suffi, en effet, l'élection à leur tête d'un leader canadien-français pour la première fois depuis la Confédération.

Le miracle ne s'est pas produit. Mais on peut dire que ce résultat est extrêmement encourageant pour l'avenir. Le parti de Sir John A. Macdonald devrait devenir plus acceptable au Québec qu'il ne l'a jamais été depuis près d'un siècle. M. Joe Clark de l'Alberta, qui l'a finalement emporté, est un esprit généreux sur lequel on peut compter pour poursuivre le rapprochement amorcé sous M. Stanfield.

Certains, évidemment, diront que M. Claude Wagner ne l'a pas emporté parce qu'il était Canadien français, que les éléments réactionnaires chez les Tories se sont ligés contre lui, que le mouvement de rессac dont on avait parlé avant le congrès a fait son oeuvre. Ce serait simplifier les choses à l'extrême. Le sentiment anti-canadien-français a peut-être joué dans une certaine mesure. Il ne paraît pas avoir été un facteur déterminant.

On aurait pu croire peut-être à une coalition anti-Wagner après le premier tour de scrutin alors que MM. Gillies, Stevens, Grattey et John Fraser

se sont retirés pour se ranger dans le clan de M. Clark. Mais, il ne faut pas oublier qu'après ce premier tour, M. Hellyer passait du côté de M. Wagner, et que M. Jack Horner en faisait autant après le deuxième tour. Il ne faudrait pas oublier non plus que le "vieux lion" de Prince-Albert, M. John Diefenbaker, donnait ostensiblement sa "benediction" au député de Saint-Hyacinthe après ce même deuxième tour. Ces deux derniers sont des représentants de l'Ouest canadien ou, selon la rumeur, le ressentiment contre les Canadiens français était particulièrement aigu.

Non, on ne peut vraiment parler d'un mouvement de concentration contre M. Wagner qui aurait été principalement basé sur des considérations d'ordre racial. D'ailleurs, on a vu à ce congrès des alliances plutôt difficiles à expliquer quand on veut tout ramener à des concepts un peu simplistes de gauche et de droite, de conservateurs et de progressistes, de francophiles et de francophobes. Normalement, MM. Gillies et Stevens auraient dû être assez éloignés de M. Clark, et MM. Diefenbaker et Horner de M. Wagner. Il semble donc qu'on ait exagéré les différences qu'on prétendait voir entre les différents clans, tant au plan de l'idéologie qu'à celui du problème québécois.

Si M. Clark a été élu de préférence à M. Wa-

gnier, c'est qu'il disposait d'atouts diversifiés. Son jeune âge lui a valu un solide appui auprès des délégués de moins de trente ans qui constituaient le tiers du collège électoral. On a apprécié le fait qu'il était raisonnablement bilingue sans être d'origine française. Enfin, ses positions, au plan économique, plus souples que celles de certains de ses collègues, ont été jugées plus aptes à répondre aux attentes de l'électorat canadien.

Surtout, on a vu en M. Clark un fougueux batailleur qui n'a rien d'un défaitiste, un fougueux batailleur qui pourra porter les conservateurs au pouvoir. Les conservateurs voulaient choisir un gagnant cette fois.

M. Wagner a mené une excellente bataille. Il a obtenu des appuis dans toutes les régions du pays. Mais, il avait contre lui un très sérieux handicap au départ; comme premier lieutenant de M. Stanfield au Québec, il n'avait pas démontré qu'il pouvait aider tellement la cause de son parti dans sa propre province. On pouvait donc douter du prestige qu'il y détenait.

Quant à M. Brian Mulroney, l'autre Québécois que l'on pouvait presque considérer comme un second Canadien français, il a été desservi par un ensemble de circonstances. On a surtout retenu contre lui, semble-t-il, le fait qu'il n'était pas de-

pute, mais il a peut-être commis aussi quelques erreurs en cours de route qui lui ont nui. À peine âgé de 36 ans, il a des chances de se reprendre.

Quoi qu'il en soit, au 3e tour de scrutin, MM. Wagner et Mulroney ont obtenu ensemble une majorité absolue des voix. S'il y a eu coalition contre le Québec, elle n'a donc pas été particulièrement évidente.

En d'autres termes, le choix de M. Clark s'explique très bien par des considérations qui n'ont rien de sinistre. Et le nouveau chef Tory devrait être encore mieux accueilli au Québec que ne l'a été M. Stanfield. Il pourra communiquer plus facilement avec les Québécois et son sens poussé de l'organisation pourrait bien lui valoir des succès substantiels dans notre province. Il serait plus facile, par la suite, de faire accepter un Canadien français comme chef du parti. Il y a des transitions à ménager.

De toute manière, ce congrès présentait de réels dangers pour l'unité du parti. Il y aura sans doute des blessures à panser. Mais elles sont moins nombreuses qu'on aurait pu le craindre. Les conservateurs sortent de cette épreuve renforcés, moins divisés qu'ils ne l'étaient. Ils peuvent regarder l'avenir avec optimisme.

Vincent PRINCE

bloc-notes

De la diligence à l'auto

Dans son "Histoire des Transports" (1) Pierre Rousseau rapporte que la route savait déjà très bien tuer en 1827. "Chaque voyage avait son lot d'accidents, dont le plus familier était le bris d'une roue ou du timon, et dont le plus sérieux était la verse. Le lourd engin montait, en effet, une propulsion funeste à chavirer quand l'impériale était trop chargée, la route trop bombée et le postillon trop assoiffé. L'auteur note qu'en 1827 quatre mille diligences versèrent, faisant plus de mille morts.

Le "postillon" moderne est motorisé mais il demeure toujours dangereusement "assoiffé". Des statistiques compilées par un groupe de recherche spécialisée dans l'analyse des causes d'accidents mortels sur les routes constatent que plus du tiers des victimes ont péri sous l'influence de l'alcool. Cette compilation ne tient compte apparemment que des conducteurs et ne donne pas le bilan des autres occupants et piétons victimes de l'inconduite de la personne au volant. Un voyageur dont le taux d'alcoolémie (présence d'alcool dans le sang) atteint 0,8 pour cent est jugé inapte à conduire un véhicule.

L'enquête nous apprend encore que l'immense majorité des victimes se recrute chez les hommes peu âgés (30 à 34 ans) et que les très jeunes (16 à 19 ans) comptent pour 20 pour cent des victimes. Ces chiffres proviennent de l'étude des dossiers d'enquêtes de coroners dans 5 provinces du Canada. La province de Québec n'étant pas incluse dans la liste.

Pour instructifs qu'ils soient, ces chiffres nous renseignent peu sur les moyens de combattre le fléau.

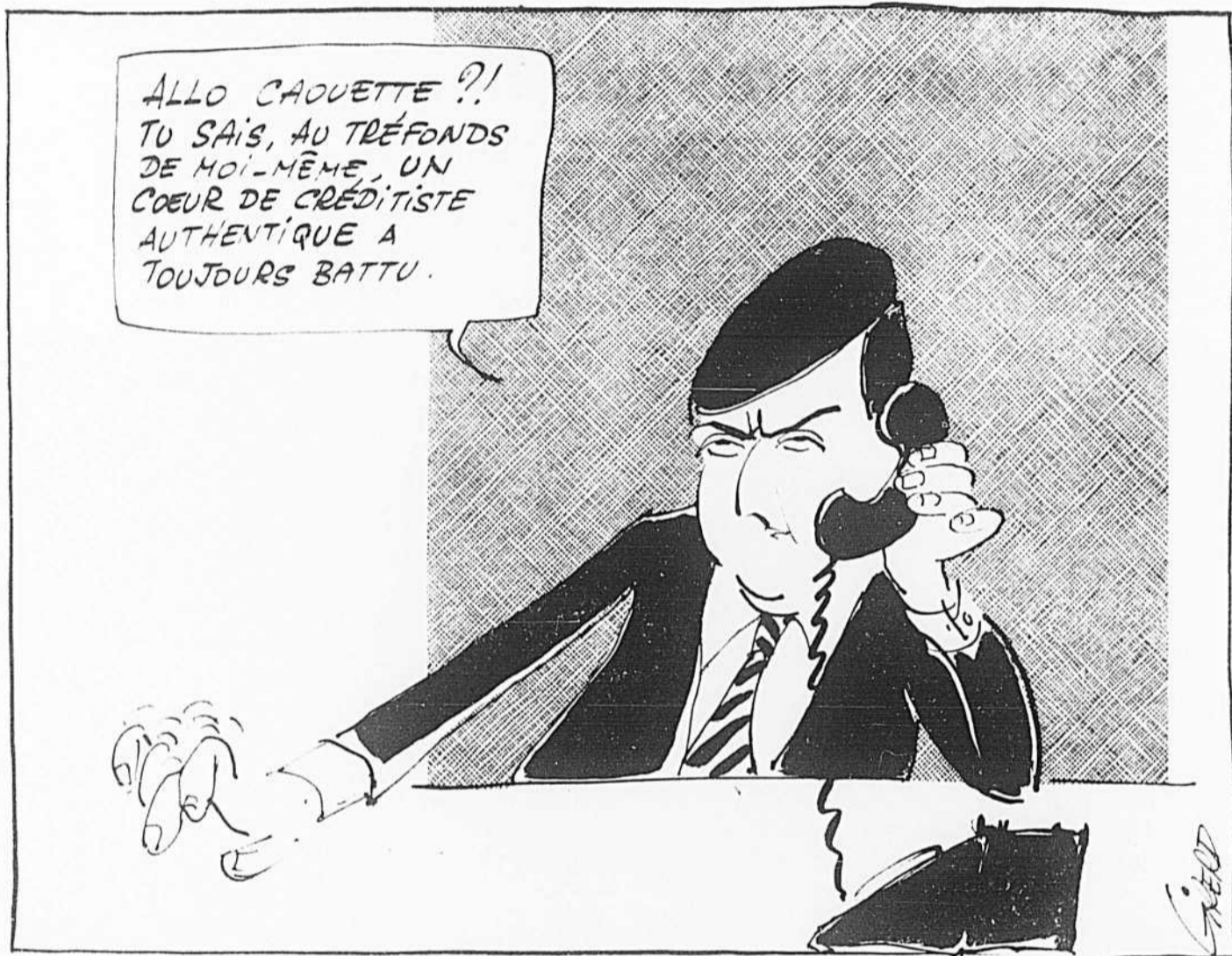
La conduite d'une automobile en état d'ivresse ou sous l'influence de l'alcool, la conduite sous l'influence de stupéfiants ou de produits ayant des effets analogues la conduite d'un véhicule par une personne inapte par suite d'une fatigue excessive, autant de circonstances qui font qu'un accident n'est plus un accident mais le résultat facile à escompter d'une imprudence coupable.

Les correctifs dépendent principalement de l'efficacité des mesures destinées à combattre la conduite sous l'influence de l'alcool. Mais celle-ci est elle-même fonction de la certitude d'encourir une poursuite et de la rapidité de cette poursuite. Evidemment si on attend que se produise l'irréparable, la sanction viendra sous la forme du passage de vie à trépas. Les morts n'ont naturellement de leçon à recevoir de personne. Mais la route des vivants devrait faire l'objet d'une surveillance constante. Est-ce bien le cas?

À propos de telle ou telle nation livrée à la guerre civile et à la famine ou à l'habitude de constater philosophiquement que "le prix de la vie n'est pas très élevé dans ces contrées". A côté de nos mœurs routières, la vérité oblige à dire que le passage de la diligence à l'auto n'a pas été accompagné d'un supplément de respect pour la vie humaine.

U. Faraut

Guy CORMIER



Le public canadien et la peine de mort

Les auteurs de cette "libre opinion" sont André Normandeau, directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, et Ezra Falfah, directeur du Centre de criminologie de l'Université Simon Fraser, à Vancouver.

Le débat sur la peine de mort bat son plein de nouveau au Canada et au Québec. Les lettres aux lecteurs des journaux quotidiens nous apportent chaque jour une série d'opinions et d'attitudes du public. Les policiers, les juges, les gardiens de prison... prennent également position de plus en plus clairement depuis quelques mois. Le projet de loi du Solliciteur général du Canada, l'honorable Warren Allmand, vient de couronner une année fertile à ce chapitre en proposant l'abolition définitive de la peine de mort au Canada.

Les statistiques sur l'effet intimidant de la peine de mort ont déjà été abondamment citées au visage du public. Pour notre part, ces statistiques démontrent tout simplement que l'effet intimidant n'existe pas pour la majorité des homicides et qu'il est donc inacceptable d'appuyer le retour de la peine de mort sous le prétexte de protéger le public. Toutefois, nous respectons l'opinion favorable à la peine de mort, sans la partager, des personnes qui en arrivent à cette conclusion pour des raisons de principes moraux ou religieux, ou parce qu'ils sont convaincus qu'il n'y a pas d'alternatives valables. Nous croyons, pour notre part, que la suggestion faite par la Ligue des droits de l'Homme du Québec (avril 1975) en faveur du remplacement de la peine de mort par une peine de prison sous le contrôle d'une Commission spéciale de surveillance de l'application de la

peine, est une alternative valable que le gouvernement devrait retenir.

Ceci étant dit, nous aimerions pour le moment présenter en bref l'opinion du public canadien en regard de la peine de mort puisque cette opinion pèse déjà lourdement et pesera encore davantage au cours des prochaines semaines sur la décision des législateurs canadiens. Il s'agit d'une synthèse des études et des recherches des criminologues ainsi que des résultats des sondages "Gallup" sur le sujet.

Les résultats des différents sondages canadiens "Gallup" révèlent que durant les années 49 et 50, plus de 7 sur 10 Canadiens adultes étaient favorables à la peine de mort, alors que 2 sur 10 étaient contre. Au début des années 60, l'opinion publique était partagée à ce sujet puisque seulement la moitié des Canadiens adultes étaient en faveur, alors que 47% étaient contre. Mais une nette majorité favorable à la peine de mort s'est de nouveau dégagée depuis la crise d'octobre 70 et la vague de violence des années 70 au niveau national et international. L'opinion du public en 1975 ressemble étrangement à celle de 1943 ou de 1953.

Durant les dernières trente années, les Américains ont toujours été moins en faveur de la peine de mort que leurs voisins canadiens. Toutefois, les tendances et les schémas de l'opinion publique observés dans les deux pays sont les mêmes. À l'intérieur du cadre Québec-Canada, mentionnons que les Québécois ont toujours été plus favorables à la peine de mort que les citoyens des autres provinces. Les Québécois ont aussi une attitude plus rigide vis-à-vis les criminels que les autres Canadiens.

La "carte" de l'opinion

Le milieu rural "paysan" (rural)

est plus favorable à la peine de mort que le reste de la population rurale. La population rurale, dans son ensemble, est plus favorable à la peine de mort que la population urbaine.

Les provinces ayant une population plus homogène sont beaucoup plus en faveur de la peine de mort, appuyant ainsi la thèse de Durkheim qui veut "que les sentiments dans les régions à population homogène, ont tendance à être plus repressifs".

L'appui à la peine de mort n'augmente pas en fonction de l'augmentation du taux de la criminalité. Aussi, l'hypothèse voulant qu'un lien existe entre la peur du crime et la force d'appui à la peine de mort est erronée.

Il ne semble pas y avoir de rapport inverse entre le respect de la vie humaine (mesurée par les taux de suicides ou par l'opposition à l'avortement) et la force d'appui à la peine de mort. Dans certaines provinces canadiennes, la faveur du public pour la peine de mort est faible alors que le même public accepte certaines formes d'avortement ou l'euthanasie, supposant ainsi que les deux démarches reflètent une attitude libérale et humaine.

Les attitudes vis-à-vis la peine de mort changent beaucoup en fonction des variables socio-démographiques.

Les sondages d'opinion au Canada et aux États-Unis indiquent que les femmes sont beaucoup moins en faveur de la peine de mort que les hommes. Etant donné que la peur des crimes violents est plus forte chez les femmes, il semblerait que cette peur des crimes violents ne soit pas une variable importante dans les attitudes vis-à-vis la peine de mort.

Les données au Canada et aux États-Unis démontrent que les gens deviennent, en vieillissant, plus favorables à la peine de mort qu'ils ne l'étaient auparavant. Ceci fait partie d'une tendance générale à devenir plus rigide et moins humanitaire en vieillissant. Puisqu'un plus fort pourcentage de jeunes croit qu'il y a plus de violence au Canada et dans le monde aujourd'hui, il semblerait que l'opinion sur la peine de mort et les attitudes face au crime et à la punition ne soient ni fonction des taux objectifs de crimes commis, ni fonction des estimations subjectives de l'augmentation des crimes.

Catholiques et protestants

Les catholiques sont plus en faveur de la peine de mort et semblent en général plus rigides dans leurs attitudes que les protestants. Il semble aussi qu'il y ait une relation bien établie entre le fait d'être religieux et d'avoir tendance à approuver les punitions sévères et la peine de mort.

Étant donné que la plupart des Québécois sont catholiques, il est difficile de dire qu'ils sont majoritairement en faveur de la peine de mort à cause de leur religion ou dû à l'effet combiné de leur religion et d'autres particularités de la culture québécoise.

Les conclusions des enquêtes de la Commission Prevost au Québec (1968) indiquent également que les Québécois ayant un niveau d'instruction plus élevé, un statut socio-professionnel plus avantageux et un revenu plus substantiel, ont tendance en général à favoriser une politique pénale moins punitive et plus humanitaire.

On pourrait donc s'attendre à ce que le nombre de personnes qui s'opposent à la peine de mort

augmente puisque le pourcentage de gens instruits augmente parmi la population. Mais l'augmentation du nombre de personnes favorables à la peine de mort ces dernières années semble indiquer que d'autres variables socio-culturelles influencent plus fortement la population à ce sujet.

Il semble y avoir des schémas déterminés d'attitudes concernant la peine de mort chez certains groupes professionnels. Par exemple, l'appui à la peine de mort est très fort dans les groupes chargés de l'application de la loi (policiers, procureurs de la couronne, officiers de prisons...). Il est difficile, toutefois, de savoir si les causes d'une telle attitude sont liées au travail de policier, par exemple, ou à la personnalité de ceux qui choisissent de travailler dans ce métier, ou aux deux à la fois.

Les sondages

Les résultats des sondages sur les attitudes suggèrent que les convictions quant à la peine de mort sont liées aux convictions politiques, et qu'il y a un rapport étroit entre les deux. L'appui à l'application de la peine de mort vient surtout des gens de la droite, ceux de la gauche s'y opposent, alors que les centristes sont divisés à ce sujet.

La plupart des sondages d'opinions publiques sont limités à des variables socio-démographiques, étant donné la difficulté d'apprécier les facteurs ou les traits psychologiques. Les rares études qui ont tenté d'examiner les facteurs psychologiques qui déterminent une attitude favorable à la peine de mort ont démontré que les personnes qui approuvent fortement la peine de mort sont des gens sans sécurité, qui ont eu la vie dure et qui sont socialement inadaptes. Les person-

nes qui s'opposent le plus à la peine de mort sont celles qui ont eu le plus de chance dans la vie. Il semblerait aussi que les gens autoritaires aient plus tendance à être punitifs envers les autres et à invoquer des motifs de vengeance pour justifier leurs attitudes vis-à-vis la punition.

De plus, l'appui à la peine capitale semble être associé aux préjugés, à l'ethnocentrisme et aux personnes qui n'attachent pas beaucoup d'importance aux valeurs d'égalité, de pardon et d'amour. Finalement, il semble que les défenseurs de la peine de mort soient bien plus dogmatiques que les autres.

Un pourcentage élevé de ceux qui appuient la peine de mort donnent des raisons utilitaires pour justifier leurs attitudes: effet intimidant de la peine, neutralisation "ça coûte moins cher que la prison". D'autre part, ceux qui s'opposent à la peine de mort semblent s'y opposer par principe, notwithstanding la valeur de la peine de mort en tant que moyen de dissuasion. Les psychologues et psychiatres qui ont essayé d'expliquer l'attraction de la punition croient que le criminel sert de bouc-émissaire et aide à soulager "l'innocent" de son sentiment de culpabilité à travers les mécanismes de déplacement et sert de porte de sortie à son agressivité refoulée.

Plus de recherches sur les attitudes du public sont nécessaires pour mesurer la force, l'intensité, les points saillants et la stabilité de telles attitudes afin d'éclairer leurs déterminants sociologiques, culturels et psychologiques, et d'y trouver des explications adéquates. Quand on aura compris le comment et le pourquoi de ces attitudes, on pourra alors seulement essayer d'influencer ou de changer ces attitudes de façon plus positive.

Porter secours, un art bien difficile



MARCEL PEPIN
COURTESY OF THE
CROSS-RED CROSS

GUATEMALA. De l'aide qui provient d'une vingtaine de pays différents. Des organisations de secours qui vont de la traditionnelle Croix-Rouge jusqu'à une station de radio qui finance une distribution de tablettes de chocolat. L'arrivée en vrac de vivres les plus divers allant des sardines aux ananas, en passant par le lait en poudre et le jello. Du matériel de camping qui s'entasse à l'aéroport, des couvertures, des chaudrons, des médicaments, des boîtes, et des tonnes de linge.

Apoutons à cela l'engorgement d'un aéroport qui reçoit un cargo après l'autre, sans compter les vols réguliers de la Pan American Airways qui se font plus fréquents que d'habitude, la présence de plusieurs avions militaires de plusieurs pays. L'arrivée et le départ de dizaines d'hélicoptères, l'entreposage, avant leur livraison dans les zones sinistrées, de quelque trois millions de tonnes de bagages, et on a une petite idée de l'organisation que nécessite une opération de secours de l'envergure de celle dont est l'objet le Guatemala présentement.

De plus, pour ajouter à la confusion, rappelons que les communications sont soit trouquées, soit difficiles, avec plusieurs villages isolés, que non seulement arrivent les vi-

vres et le matériel, mais aussi des centaines de volontaires de plusieurs pays différents, dont il faut s'occuper et à qui il faut assigner une tâche précise.

L'art de porter secours

Dans un petit pays pauvre (budget annuel: \$400 millions), où la Fonction publique ne dispose pas des moyens techniques de l'entraînement des fonctionnaires des pays organisés, c'est là une tâche quasi insurmontable que les Guatémaltèques ont acceptée avec un ardeur qui force l'admiration. Ce qui ne veut pas dire que tout va sur les roulettes. Il semble qu'il faille plusieurs jours, sinon plusieurs semaines avant d'apprendre l'art de porter secours quand on ne dispose pas au départ d'un mécanisme rodé pour ce genre d'opération.

Pour la circonstance, le gouvernement a créé le comité national d'urgence, dominé par les militaires, qui doit en théorie coordonner l'aide étrangère, faire part aux pays donateurs de besoins spécifiques, assurer la distribution. En même temps, ce comité a dû mettre sur pied des hôpitaux de campagne, rebâtir des routes effondrées, identifier les zones sinistrées, etc.

Les méthodes de distribution

Deux semaines après la catastrophe du 4 février dernier, le comité avait trié, transporté et distribué 200.000 livres de vivres et de couvertures par la voie des airs seulement, au cours de 256 vols. En outre, l'aéroclub de la ville, au cours de 517 vols, larguant quelque 600.000 livres de secours de toutes sortes. Pendant ce temps, les appareils militaires, aides de l'aviation

américaine, transportaient par la voie des airs 24.000 blessés dans les grands hôpitaux de la ville.

Même si ces chiffres paraissent impressionnants, notons que l'aide totale atteignait au moins trois millions de livres de fournitures de toutes sortes samedi, les camions ne fournissant pas à transporter tout ce matériel dans les zones sinistrées, et le personnel commençant à peine à roder des méthodes rapides de distribution dans les villages.

Reconstruction et ravitaillement

Et même en parvenant à distribuer tout ce matériel, on a peine atteint le but poursuivi, qui est d'aider la population à se refaire un pays. Les organisations spécialisées dans les opérations de secours, comme Care, refusent par exemple de donner de la nourriture à une population inactives. Elle commence par mettre en branle le processus de reconstruction et assure ensuite le ravitaillement des travailleurs mais uniquement de ceux-là.

Si, dans le même village, une autre organisation arrive et distribue ses secours sans méthode, l'effet psychologique recherché par Care se trouve à moitié détruit. Il s'ensuit des réunions agressives entre diverses organisations pour tenter de mettre au point une méthode unique, ce qui prend à la fois du temps et de l'argent.

Quand on songe que dans la ville de Guatemala seulement, 250.000 personnes ont reçu à un moment ou l'autre des vivres, des vêtements et des couvertures et que dans quelques cas on a distribué des tentes, on a une bonne idée de l'ampleur de l'opération. En même temps, des équipes techniques doi-

vent s'assurer de la qualité des points d'eau, des équipes médicales surveillent les dangers d'épidémie et des spécialistes en communications rétablissent le téléphone et l'électricité.

Mais en ville, on trouve au moins des outils, des matériaux, des moyens de transport et même de l'argent, ce qui facilitera la reconstruction rapide. En campagne, par contre, tout est à recommencer. Certaines organisations sont donc passées immédiatement à la deuxième étape et privilégient maintenant le transport d'outils rudimentaires, comme des pelles, des pics, des brouettes, des marteaux et des scies afin de fournir à ceux qui veulent se mettre à l'oeuvre les moyens de redonner une existence.

Dans un entrepôt rempli de sacs de farine, de boîtes de conserve, de couvertures, de tentes, de médicaments, d'outils, que faut-il distribuer de façon prioritaire et à qui? C'est là tout le problème de la livraison en vrac de millions de tonnes de marchandises dans un pays dévasté.

Inévitablement, il s'ensuit des erreurs, les unes cocasses, les autres dramatiques, certains villages étant encore cruellement privés de couvertures, tandis que d'autres en ont pour trois générations. En dépit du souci des autorités d'organiser une coordination efficace de l'aide, il arrive aussi que plusieurs organisations de secours choisissent le même endroit, alors que le village voisin n'a aucune visite. La Croix-Rouge, Care, Caritas, l'Armée du salut et d'autres organismes ont beau se réunir pour faciliter la planification, ils ne parviennent pas toujours à éviter les duplications ou s'ils y réussissent, ils découvrent qu'ils ont été devancés par

un club Rotary quelconque de Louisiana qui a affrété son propre hélicoptère!

Deux approches

Et même si l'aide est fournie par des gouvernements ou des organismes de secours dirigés par des professionnels, ces derniers ne s'entendent pas toujours tous entre eux. Ainsi, la Croix-Rouge internationale distribue le plus de tentes possible aux sans-abri tandis que Care s'oppose à cette méthode, estimant que le coût est trop élevé et qu'il vaudrait mieux prendre cet argent pour acheter des toits plus solides pour les maisons.

En dépit de tous ces accrochages, l'aide continue d'affluer au Guatemala, venant de pays aussi divers que le Pakistan, l'Allemagne, les États-Unis, le Venezuela, l'Espagne, la Colombie, le Honduras, l'Équateur, de Salvador, le Nicaragua, le Mexique, le Pérou, l'Argentine, la République dominicaine, Panama, Costa Rica, l'Angleterre et d'autres.

Les autorités gouvernementales se disent touchées par le mouvement de générosité qui a marqué les premiers jours de la catastrophe, tout en s'interrogeant sur le silence de certains pays. "Nous n'avons pas entendu parler ni de l'Italie, ni du Vatican", a commenté, pour sa part, le frère du président Laguardia au cours d'une interview.

Mais déjà, on pense à une autre forme d'aide plus coûteuse et plus difficile à solliciter: le soin des orphelins et des handicapés. On ne peut pas encore de façon précise le nombre de blessés (il en meurt tous les jours), mais on évalue qu'au moins 40.000 personnes demeureront complètement invalides. Il faudra construire des hôpitaux

spécialisés pour nombre d'entre elles, importer des prothèses, etc. Par contre, du côté des orphelins, le problème semble moins grave, la tradition voulant que les familles s'occupent elles-mêmes de les recueillir, et si la famille en est incapable, les voisins habituellement s'en chargent.

S'ajoutent à toutes ces priorités, la construction de quelque 1.000 écoles endommagées ou détruites, le remplacement des professeurs morts ou blessés, la construction de meubles scolaires afin de redonner un toit à quelque 300.000 écoliers privés d'enseignement.

Sans doute que devant une telle manne, la tentation sera très forte pour certains personnages moins scrupuleux de subtiliser certains articles particulièrement coûteux, comme des tentes, et de les revendre sur le marché noir. Sans doute également, qu'il ne sera pas facile de suivre la trace des millions de dollars qui sont acheminés au Guatemala par les centaines de fonds de secours créés partout dans le monde. Mais dans l'ensemble, et c'est l'avis d'experts des organisations internationales que nous avons rencontrés, les Guatémaltèques se montrent rigoureux.

Ce qui n'empêche pas les amis de favoriser en priorité les amis militaires de se servir au moins aussi souvent qu'à leur tour et les fonctionnaires de tenir plus de conférences que ne l'exige la situation d'urgence. Par contre, il n'est pas facile de s'improviser expert dans une si vaste opération et le fait qu'il y ait déjà sur place autant de vivres, autant d'aide de toutes sortes et autant de matériel de transport, c'est là une indication que les Guatémaltèques tentent au moins de se surpasser.

Les Inuit

(SUITE DE LA PAGE A 1)

projeté des films ou l'on se réunir pour discuter, pour jouer au billard. Le village de Sughuk est dans un endroit assis sur du roc, en bordure d'une baie. Quarante milles plus bas, la compagnie Asbestos Hill y exploite la seule mine d'amiante du Nouveau-Québec. La plupart des habitants de Sughuk sont ou pêcheurs, ou chasseurs, ou trappeurs ou sculpteurs. Ils sont apitoyés tout à la fois. Ils deviennent plus souvent qu'à leur tour des prestataires de bien-être social. Et ils sont jeunes. Au dernier recensement, on ne comptait que 161 personnes en âge de voter sur 467 habitants.

C'est dans ce village, comme dans celui d'Uuyvik, que l'Association des Inuit s'attendait à rencontrer une forte opposition lors des réunions.

Mais les contestataires ne lui ont pas fait face. Ils l'ont ignorée.

Le secrétaire-trésorier du Conseil de Sughuk, Georges Kakavok, n'a pu s'empêcher d'interpréter:

"Les gens trahissent, il n'est pas dit ce qu'ils veulent. Le gouvernement et l'Association des Inuit ont tout réglé ensemble. Même si nous allions aux réunions, qu'est-ce que ça changerait? Nous demandons au delà pour le vote. On nous ignore comme on l'a fait quand nous nous sommes opposés à l'entente de principes en novembre 1974.

Les raisons pour lesquelles ces contestataires sont contre l'entente sont politiques et sociales, voire socialistes.

Ils expriment fermement et ouvertement qu'ils auraient voulu que la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, à laquelle ils associent la Fraternité des Esquimaux (CTN) négocie au nom des autochtones.

La coopérative, disent-ils, est capable de créer n'importe quoi pour le peuple. Elle a déjà fait beaucoup. C'est à travers le mouvement coopératif que les Inuit ont commencé à avoir un peu plus de contrôle sur leurs affaires. Ce n'est pas le gouvernement, c'est le peu-

pie. Ça leur appartient. La coopérative avait dressé des plans pour que nous nous donnions des institutions, avait élaboré des programmes de logement bien avant que l'Association des Inuit ne soit fondée. Par la coopérative, nous saurons que nous pouvons réussir."

Ces plans mis sur papier n'ont toutefois pas été disponibles. Dans les bureaux de la coopérative de Sughuk, les papiers, dossiers, etc., sont péle-mêle. Ils traînent sur les pupitres, les classeurs, le plancher. Par contre, il y en a peu dans les classeurs.

La base des arguments pour justifier leur contestation se retrouve dans leurs droits sur leurs terres. Jamais eux, ils n'auraient accepté d'abandonner tous leurs droits, titres et privilèges sur les terres au-delà du 46e parallèle, pour obtenir, en retour, de vagues droits et privilèges et une compensation monétaire.

"Nous serons enfermés dans des réserves, croient-ils. Nous ne voulons pas l'argent. Nous voulons garder nos terres. Elles ne sont pas à vendre."

Après que l'ITV aura terminé sa contre-tournée d'information, de ses plans d'attaque, soit sur le terrain ou soit devant les tribunaux, seront élaborés.

Rappelons que l'ITV, même si simultanément à l'Association des Inuit des tournées de consultation auprès des communautés.

"Ce n'est pas à nous de décider, repliquent les contestataires. Nous irons devant le peuple et nous lui demanderons ce qu'il veut et nous déciderons ensuite ce que nous ferons."

Par ailleurs, ces opposants affirment même qu'ils ne comprennent pas très bien l'entente et qu'entre autres, cette raison à elle seule explique pourquoi ils la contestent et pourquoi ils refusent de voter.

Imaginez ce que ça doit être pour le gros des gens d'essayer d'assimiler cet épais et complexe volume. Ils ne savent jamais ce qu'ils ont fait, concluent-ils.

Trois mois après sa mort, Snoopy gratte à la porte!

HOMESTEAD, Floride (AP) — Trois mois après que a famille d'Orris Sherin eut conduit son chien Snoopy chez le vétérinaire pour le faire endormir, un matin on entendit un animal gratter à la porte.

C'était Snoopy, frotilant de sa queue, de nouveau avec un beau poil.

M. Sherin déclare: "Nous n'y comprenons rien, j'ai emmené le chien chez le vétérinaire, payé \$15 et signé la formule autorisant ce-ci à l'endormir."

Le vétérinaire a expliqué que quelqu'un qui se trouvait lors de son bureau, samedi, décide

quand a famille Sherin avait, a regret, décide de faire tuer Snoopy, celui-ci avait perdu tous ses poils et souffrait d'une maladie de la peau.

Quand il est rentré à la maison a semaine dernière, le chien avait retrouvé son poil et était en santé.

C'est a belle-mère de M. Sherin qui a entendu Snoopy gratter à a porte. Elle avait peur de le laisser entrer, ne pouvant croire qu'il s'agissait du chien de a famille. Les deux filles de M. Sherin, Kim, 8 ans et Christy, 4 ans, n'en croyaient pas eurs yeux non plus et, selon le père, Kim et Snoopy sont inseparables depuis.

La Banque d'Épargne vous propose deux moyens de réduire vos impôts pour que vous puissiez acheter une maison et garantir votre avenir.

Sachez en profiter.

Le Régime d'Épargne-Logement et le Plan d'Épargne-Retraite de La Banque d'Épargne mettent en effet ces avantages indiscutables à votre portée.



LE RÉGIME D'ÉPARGNE-LOGEMENT* de La Banque d'Épargne vous permet d'acquérir plus facilement votre maison ou vos meubles grâce aux exemptions d'impôts dont vous bénéficiez sur les sommes que vous économisez.

Vous commencez tout simplement en versant un dépôt initial d'au moins \$100 dans un compte

REL de La Banque d'Épargne. Vous pouvez ensuite y verser la

somme qu'il vous plaira pourvu qu'elle ne dépasse pas \$1.000 par an. L'intérêt du REL est très avantageux puisqu'il est supérieur à celui du compte Super-Épargne. La Banque d'Épargne ne prélève aucuns frais d'adhésion au REL.

Les petits trucs du REL

- Si ni vous ni votre conjoint ne possédez de maison, vous pouvez tous les deux adhérer à un REL et ainsi amasser une coquette somme exempte d'impôts. Les économies de l'un serviraient à acheter la maison et celles de l'autre à la meubler.
- Si par contre l'un des conjoints possède une maison, le second pourrait adhérer à un REL et plus tard acheter des meubles pour cette maison.



LE PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE* de La Banque d'Épargne vous permet d'accumuler un capital en vue d'une retraite agréable en vous faisant aussi bénéficier d'une exemption d'impôts sur les sommes que vous mettez de côté.

Afin de répondre à vos besoins particuliers,

La Banque d'Épargne et ses Fiduciaires vous offrent

un choix de trois fonds. Vous choisissez celui qui vous convient le mieux.

Si vous désirez profiter d'un remboursement maximum de vos impôts et que vous n'avez pas la somme désirée pour contribuer à un PER, n'hésitez pas à l'emprunter auprès de La Banque d'Épargne. Les intérêts de vos emprunts sont aussi déductibles!

Vous avez jusqu'au 1er mars pour vous prévaloir des avantages du REL et du PER. Pour obtenir plus de détails, consultez sans tarder un des directeurs de nos 102 succursales qui sont ouvertes de 10 h à 18 h.

Le REL et le PER de La Banque d'Épargne. Profitez-en, c'est le moment!

LA BANQUE D'ÉPARGNE



*Émis et administré par les Fiduciaires, le Trust de La Banque d'Épargne.

Québec enquête sur de nouvelles ventes à l'unité aux HLM Val Martin

par Richard CHARTIER

Le ministère de la Justice fait actuellement enquête à la suite d'une plainte selon laquelle la compagnie Netherwood Realities aurait effectué des ventes à l'unité des HLM Val Martin à Chomedey, à l'encontre de la loi de conciliation entre propriétaires et locataires, sanctionnée au mois de décembre dernier.

Les premiers résultats de cette enquête, ordonnée par le sous-ministre associé à la Justice, Me Lise Lemieux, seront connus au

plus tard vendredi. Si la plainte, qui a été adressée à Me Lemieux se révélait fondée, le ministère public interviendrait sans tarder des poursuites, contre la compagnie.

On sait que le projet de vente à l'unité des HLM Val Martin oppose depuis quelques mois la compagnie Netherwood à ses locataires.

Ceux-ci ont constamment refusé de se prévaloir des offres de vente qui leur étaient faites, alléguant que chacun de leurs logements nécessitait des ré-

parations de l'ordre de \$10,000 à \$14,000 pour être remis dans un état convenable.

La compagnie ouvrant la porte aux acheteurs de l'extérieur, les quelque 250 locataires se voyaient directement menacés d'expulsion à plus ou moins long terme.

En dépit d'une injonction provisoire obtenue contre eux par la Netherwood Realities et d'une poursuite de \$250,000 pour ventes perdues à cause de l'action entreprise par les locataires, ceux-ci ont vu

leurs efforts couronnés d'un premier succès lorsque le président de l'Assemblée nationale et député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, est intervenu pour faire inscrire dans la loi 80 un amendement gelant les ventes des HLM Val Martin jusqu'au 31 décembre 1976.

Depuis la levée de l'injonction, le 27 janvier, les locataires ont repris la lutte tant bien que mal, affaiblis par un handicap psychologique. Par l'entremise de l'un de ses intermédiaires, la compagnie Netherwood avait en effet récemment fait savoir à LA PRESSE que le paragraphe 7 de l'article 16 de la loi 80 comportait un "trou" et que, par conséquent, les duplex des HLM Val Martin pouvaient être vendus à l'unité, légalement.

Aucune vente n'a toutefois été notée jusqu'ici au Bureau d'enregistrement de Laval, ce qui embrouille passablement la situation, car l'enregistrement d'une vente peut être retardé avec le consentement du vendeur et de l'acheteur.



Jeunesse Canada Monde lance un appel désespéré en faveur du GUATEMALA

- Le monde entier est bouleversé par le terrible tremblement de terre qui a détruit en grande partie un petit pays déjà aux prises avec de formidables problèmes de pauvreté.
- Les chiffres sont tous les jours plus effrayants: 25 000 morts, 60 000 blessés, un demi million de personnes sans abri dans un pays au climat très rigoureux en cette saison, des épidémies qui ajoutent encore à la catastrophe.
- Quand une pareille tragédie s'abat sur un coin du grand village global qu'est devenue la Terre, nous sommes tous personnellement concernés, chaque habitant du village a l'obligation morale de porter secours à ceux qui souffrent aussi horriblement.
- Les Canadiens ont mille raisons d'intervenir, dont 25 qui devraient les toucher en plein cœur: 25 jeunes Canadiens de 17 à 20 ans se trouvaient au Guatemala depuis un mois, dans le cadre du programme de Jeunesse Canada Monde, impliqués dans des projets de développement communautaire aux quatre coins du pays. Ils ont vécu les 650 secousses sismiques, leurs maisons se sont écroulées sur leur tête, ils dorment maintenant dans les parcs... mais ils ont décidé de rester au Guatemala, à la demande même du gouvernement guatémalteque, ils se sont engagés avec toute l'aide de leur jeunesse dans les programmes de secours aux sinistrés.
- Ce témoignage devrait convaincre tous les Canadiens d'appuyer leur effort en contribuant financièrement, chacun dans la mesure de ses moyens, pour répondre à l'appel désespéré du Guatemala.
- Tous les fonds recueillis seront immédiatement remis par Jeunesse Canada Monde à la DIRECCION DE DESARROLLO DE LA COMUNIDAD, agence gouvernementale relevant directement du Président de la République.
- Aucune somme ne sera retenue pour des fins d'administration, celle-ci étant assumée par La Presse, Jeunesse Canada Monde et ses centaines de volontaires.
- Des recus officiels, pour fin d'impôt, seront envoyés dans les plus brefs délais à ceux qui en feront la demande.
- On fait les chèques ou les mandats à l'ordre de

Jeunesse Canada Monde
(Fonds de Secours au Guatemala)

et on les envoie à:

"LA PRESSE"
Réf. 17500

C.P. 6081, succursale A
Montréal, Québec
H3C 3A7

**NOUS AVONS TOUS LE DEVOIR DE PARTAGER
AVEC NOS FRÈRES LES PLUS MALHEUREUX:
AUJOURD'HUI, ILS S'APPELLENT LES
GUATÉMALTEQUES!**

Économisez en vue d'une retraite plus heureuse tout en obtenant une réduction d'impôt sur le revenu.

Toute votre vie, vous travaillez fort.

Vos efforts sont inlassables et vous devriez en tirer profit, par une réduction d'impôt par exemple. Vous devriez aussi mettre de l'argent de côté, parce que vous ne serez pas en mesure de travailler indéfiniment. Point n'est besoin de vous le cacher.

Et comment en tirer profit?

Par un régime d'épargne-retraite, bien sûr. Les sommes que vous mettez de côté chaque année vous donnent droit à une réduction d'impôt.

Le Trust Royal vous offre six solutions.

Choisissez le régime qui vous convient le mieux.

- i) Le Compte d'épargne garanti pour régimes d'épargne-retraite—un régime aussi simple que le compte d'épargne, mais qui vous offre un intérêt accru.
- ii) Le Fonds C (actions de sociétés canadiennes)—il offre d'excellentes possibilités de plus-value à long terme.
- iii) Le Régime à gestion individuelle—il vous permet de veiller vous-même à vos placements.
- iv) Les Certificats de placement garanti—ils vous font bénéficier d'un intérêt fixe élevé.
- v) Le Fonds B (obligations)—votre argent est placé dans des obligations, debentures et actions privilégiées.
- vi) Le Fonds M (hypothèques)—votre argent est investi dans des premières hypothèques admistrées par le Trust Royal à l'échelle nationale.

Quel que soit votre choix, vous n'avez rien à craindre: vos économies vous rapporteront gros. Venez nous voir ou donnez-nous un coup de fil, nous vous renseignerons davantage. Nous pouvons vous aider à réaliser ce que vous voulez.

Les Régimes d'épargne-retraite

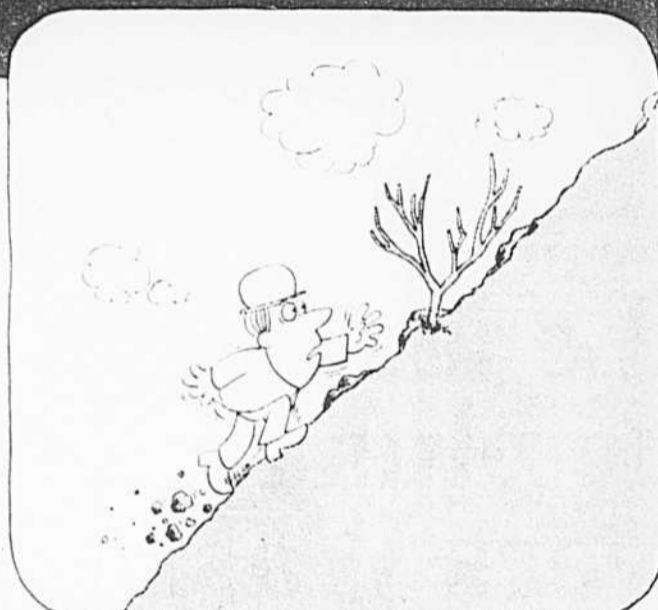
Trust Royal

Notre service d'investissements compte six bureaux dans le Montréal métropolitain. Pour connaître l'adresse de la succursale la plus près de chez vous, veuillez composer le 875-2525.

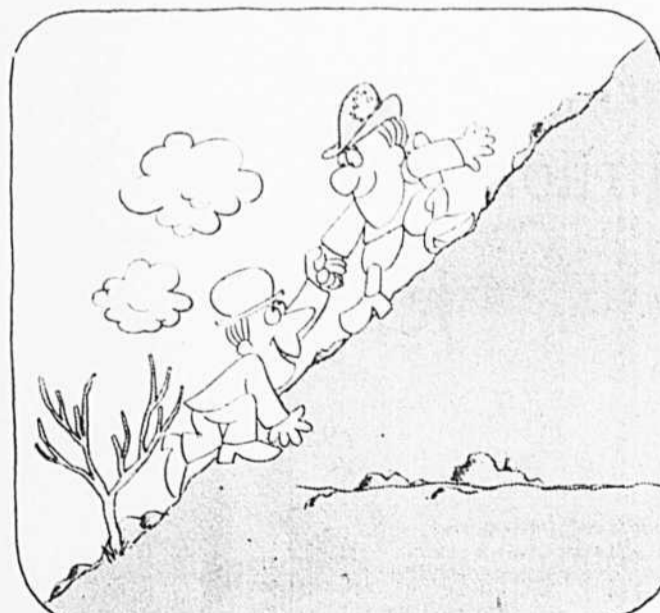
Pourquoi s'en faire une montagne?



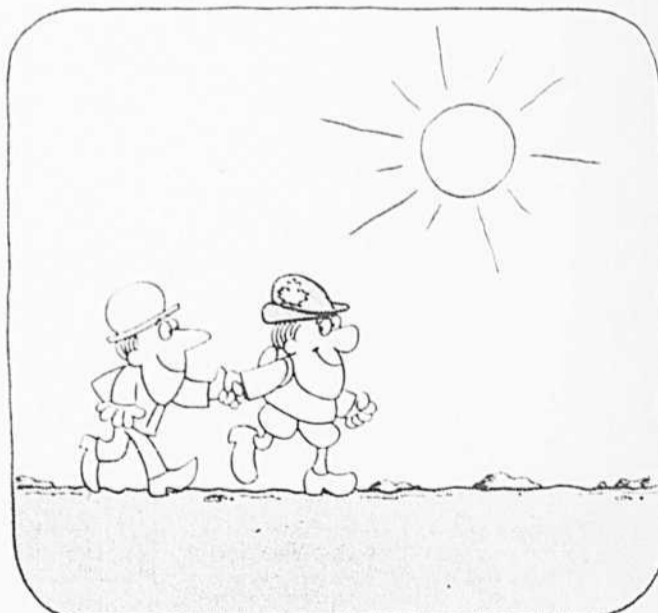
Sa déclaration d'impôt fédéral, il ne faut pas s'en faire une montagne. Il y a un moyen sûr d'y arriver: consulter le Guide. Les pages bleues du Guide vous expliquent



la marche à suivre étape par étape. Les pages blanches contiennent plusieurs renseignements supplémentaires qui vous seront d'un grand secours. D'une part le Guide...



...vous donne tous les avantages dont vous pouvez profiter. D'autre part, si votre cas est complexe, les pages blanches clarifient la plupart de vos problèmes tels que les intérêts et les dividendes, les allocations familiales,



les transferts entre conjoints, etc. Si après avoir consulté le Guide, vous avez encore besoin d'aide, vous trouverez au verso du Guide les adresses et numéros de téléphone des bureaux de district d'impôt fédéral.



Surtout, vérifiez bien tous vos calculs et annexe tous vos reçus et feuillets de renseignements à votre déclaration d'impôt fédéral.

VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT FÉDÉRAL FAITES-LA, MAIS FAITES-LA BIEN... CONSULTEZ LE GUIDE!

Revenu Canada Impôt / L'hon. Bud Cullen Ministre
Revenue Canada Taxation / Hon. Bud Cullen Minister

radio-télévision PAR LOUISE COUSINEAU

Le congrès: la télé impudente dont on ne saurait se passer

"Oh! M. Horner peure! Espérons que la caméra va nous montrer ses yeux..." Cette phrase d'une crunte exemplaire a été prononcée hier après-midi au réseau français de Radio-Canada...

pensif de Diefenbaker est apparu à l'écran, sitôt son nom prononcé.

C'est à des moments pareils qu'on se demande comment ils faisaient des congrès avant l'invention de la télévision. Personne, au centre civique d'Ottawa, n'a eu une vision aussi intime de l'ambition, du désappointement, de la colère, Balmace n'écrit plus: il tient une caméra impudente.

qui a rendu la procédure bien longue, lui donnant l'ampleur d'une cérémonie sacrificielle.

Dans l'avenir, on trouvera sans doute le moyen de faire voter plus rapidement, ce qui raccourcira l'affaire. Cela nous épargnera bien des commentaires pas toujours brillants (mais qui peut être génial à la télé sur une aussi longue période?), mais on y perdra ce rythme lent qui permet de savourer ici et là une image et d'y aller de nos commentaires. C'est là un autre avantage d'être télé-spectateur: chacun dans son salon peut s'imaginer qu'il est Claude Ryan.

Le nouveau Vietnam

"Second regard" présentait hier un film sur le Vietnam d'après-guerre, tourné par Fraternité-Vietnam, un groupe de catholiques en faveur de la réunification du pays.

L'animatrice Madeleine Poulin nous a bien prévenus dans sa présentation que le film avait un fort parti pris pour le nouveau régime. Elle n'a pas prononcé le mot propagande, mais on avait compris.

C'est pourtant curieux. Tout le temps que cette affreuse guerre a duré, on ne nous a jamais fait de mise en garde aux bulletins de nouvelles quand il s'agissait de nous montrer les boys montant à l'assaut de telle colline, rasant tel village ou descendant en souriant de leurs bombardiers. On ne nous prevenait que lorsqu'il s'agissait de films venant du Vietnam du Nord. Comme quoi l'information et la propagande changent de signification selon le côté où l'on se trouve.



La tête de Jack Horner au moment où il abandonne la course à la direction du PC: les caméras de la télé ont excellé hier. Des la fin du deuxième tour de scrutin, malgré tous les sourires subéquents, des gros plans du visage pensif de Brian Mulroney montraient la défaite. Et la mine de John Diefenbaker, donc, quand l'élection de Joe Clark a été acquise.

Cruelle, mais tout ce fait au point comme phrase. Pourquoi se le cache-t-on? On sait avec fascination un congrès à la direction d'un parti à la télé avec les mêmes noirs sentiments qui nous attirent aux congrès d'automobiles: on veut voir quelqu'un se casser la gueule. Le problème c'est qu'il ne faudrait jamais l'avouer, autrement on va passer pour des sauvages de n'ai pas réussi à voir une larme sur le visage de M. Horner, mais j'ai vu la tête qu'il faisait quand il a rejoint le camp de M. Wagner. Une consolation de taillé.

On passe de dimanche à lundi pour passer entre CTV qui a donné la plus longue couverture et les deux réseaux de Radio-Canada qui ont été tout à fait utiles. Si les commentaires ont parfois été bien mauvais, les images ont été, partout, excellentes. Nous avons dans ce pays des cameramen et des réalisateurs extraordinaires.

Ils nous ont donné, après le deuxième tour, de gros plans du visage pensif de Brian Mulroney qu'aucun de ses sourires subéquents n'a pu nous faire oublier. Ou, pendant le discours de victoire de Joe Clark, le visage encore plus

Un partisan de M. Horner a hurlé son mépris à un reporter de CTV sur le traitement qu'avait subi son idole aux mains des médias. Il a parlé de la presse écrite et surtout de ces caméras chercheuses du congrès, qui ne ratent pas une défaillance du candidat, de ces journalistes-vautours qui attendent leur chance pour se jeter sur leur proie.

Que voulez-vous, pauvre monsieur, c'est le progrès. Au temps de la presse écrite, les journalistes étaient tenus à une certaine pudeur. Les caméras n'ont pas cette délicatesse. Elles se sont braquées sans merci sur Claude Wagner au quatrième tour, c'est là qu'il avait passé la défaite, et on n'allait pas rater ça.

Un congrès à la direction d'un parti est infiniment plus intéressant que la source des élections au point de vue télévision. Les machines IBM qui prédisent la victoire 15 minutes après la fermeture des polls ont considérablement affaibli l'impact des élections.

Mais ce congrès d'hier avait plus de suspense qu'un film de Hitchcock. On y votait à l'ancienne: ce

télé aujourd'hui

- 12:00 Les Aventures célèbres de M. Magoo
12:05 Let's make a deal
12:10 Le 10 vous informe
12:30 Les Coqueluches
1:00 One O'Clock News
1:15 Why
1:30 Télé-journal
2:00 All in the Family
2:15 Les Oraliens
2:30 Cinéma
3:00 All in the Family
3:15 The Edge of Night
3:30 The Good Word
3:45 Images de l'histoire
4:00 Another World
4:15 The General Hospital
4:30 Le drame de la survie
4:45 Match Game
5:00 Celebrity Cooks
5:15 A Life to Live
5:30 Si le monde savait
5:45 Lilius, Yoga and You
6:00 Bobino
6:15 Tahiti Tales
6:30 Somerset
6:45 Forest Rangers
6:55 Lassie
7:00 C 17 En se racontant l'histoire d'ici
7:05 NC P'tites nouvelles du 9
7:10 Escadrille sous-marine
7:15 Celebrity Dominoes
7:20 Flintstones
7:25 Mister Rogers
7:30 Fanfraluche
7:35 Le Roi du chocolat
7:40 Ironside
7:45 Merv Griffin
7:50 Comin' Up Rosie
7:55 The Munsters
8:00 Patofillo
8:05 Definition
8:10 Happy Days
8:15 Sesame Street
8:20 On the Rocks
8:25 NC Chance égale
8:30 Vermont Legislative Issues
8:35 Avec le temps
8:40 Phyllis
8:45 Front Page Challenge
8:50 ABC Monday Night Movie
9:00 Télé-Sélection
9:05 All in the Family
9:10 Joe Forrester
9:15 NC Entrée des artistes
9:20 Maude
9:25 Chico and the Man
9:30 NC Film
9:35 Dans la tête des hommes
9:40 L'Univers de Yolande Guérard
9:45 Medical Center
9:50 Jigsaw John
9:55 Newsmagazine
10:00 Rich Man, Poor Man
10:05 C Roller Derby
10:10 NC Des idées pour en faire
10:15 Pig and Whistle
10:20 Piccadilly Circus
10:25 Bella, chaque jour était une fête
10:30 Téléjournal
10:35 Man Alive
10:40 Les Nouvelles TVA
10:45 One Day At a Time
10:50 Nouvelles du sport
11:00 Jaina
11:05 News
11:10 C Télé-sports Digest
11:15 NC Here and Now
11:20 La Couleur du temps
11:25 Paul Harvey Comments
11:30 Sans pantoufles
11:35 The Midnite Movie
11:40 NC Nouvelles
11:45 Le 10 vous informe
11:50 Téléjournal
11:55 Tomorrow Show
12:00 NC Mon chum, ma blonde
12:05 NC Télé-photo
12:10 NC C'est arrivé demain

Pourquoi vous casser la tête? LES PETITES ANNONCES 285-7111. Includes RADIO fm logo and 'la presse' logo.

choix d'émissions. 19:30 15 17 - Vivre comme du monde. 17:30 CBF Festivals du monde. Includes various program listings.

Le jet le plus rapide vers Washington. C'est nous.

Et un service inégalé pour Buffalo et Détroit. À compter du 1er mars. WASHINGTON Vol direct quotidien. DÉTROIT Le seul vol direct. BUFFALO Les seuls vols sans escale. Includes flight schedule table.

ALLEGHENY. C'est du sérieux. Includes image of an Allegheny airplane and promotional text.

Concours VEETTES EN TÊTE... Weetabix. sur les ondes de CJMS MONTREAL. Jusqu'à \$18,000. EN PRIX. Includes a grid of 28 contestant photos with names and times, and a coupon for the contest.

Les Indiennes veulent qu'on modifie la loi sur les Indiens, mais qu'on les consulte d'abord

par Lysiane GAGNON

"TOUS LES LEADERS de la communauté indienne sont mariés à des Blancs. Qu'est-ce qu'ils connaissent du problème des Indiennes?", dit Monique Sioui, qui, avec ses abondants cheveux noirs, ses pommettes saillantes et ses yeux brillants juste un peu bridés, porte splendidement quelque 20 années (ou un peu plus) de vie. Elle enseigne les techniques d'imprimerie au collège Manitou, et milite dans l'Association des femmes autochtones.

"Les femmes n'ont rien à dire dans les réserves, ni dans les conseils de bande, ni dans les consultations menées par le fédéral auprès des Indiens. Sur le problème des Indiennes qui perdent leur statut et leurs droits en épousant un non-Indien, nos leaders masculins n'agissent pas: la situation actuelle fait bien trop leur affaire!", dit Mary Two Axe Early, plus âgée et plus usée, mais ferme, vibrante et passionnée, et qui parle en pesant chacun de ses mots. Elle milite dans un groupement qui tente d'empêcher que les Indiennes mariées à des non-Indiens soient évincées des réserves, le "Equal Rights for Indian Women".

A l'écart et silencieuse, mais présente comme un symbole, Mary Tobin, 72 ans, la peau ridée comme un ancien parchemin, les yeux encore plus bridés et les pommettes encore plus saillantes que les deux autres, qui sont de la génération de ses filles et de ses petites-filles. On ne sait pas ce qu'elle pense, rien ne se lit sur son visage.

Parce que c'est — depuis 30 ans — la veuve d'un non-Indien, le conseil de bande de Caughnawaga décidait l'an dernier d'expulser Mary

Tobin de la maison où elle avait toujours vécu. Mais les épouses non-Indiennes des hommes, elles, sont admises de plein droit dans la bande et jouissent des mêmes privilèges que les Indiens — dont, notamment, celui de vivre dans la réserve.

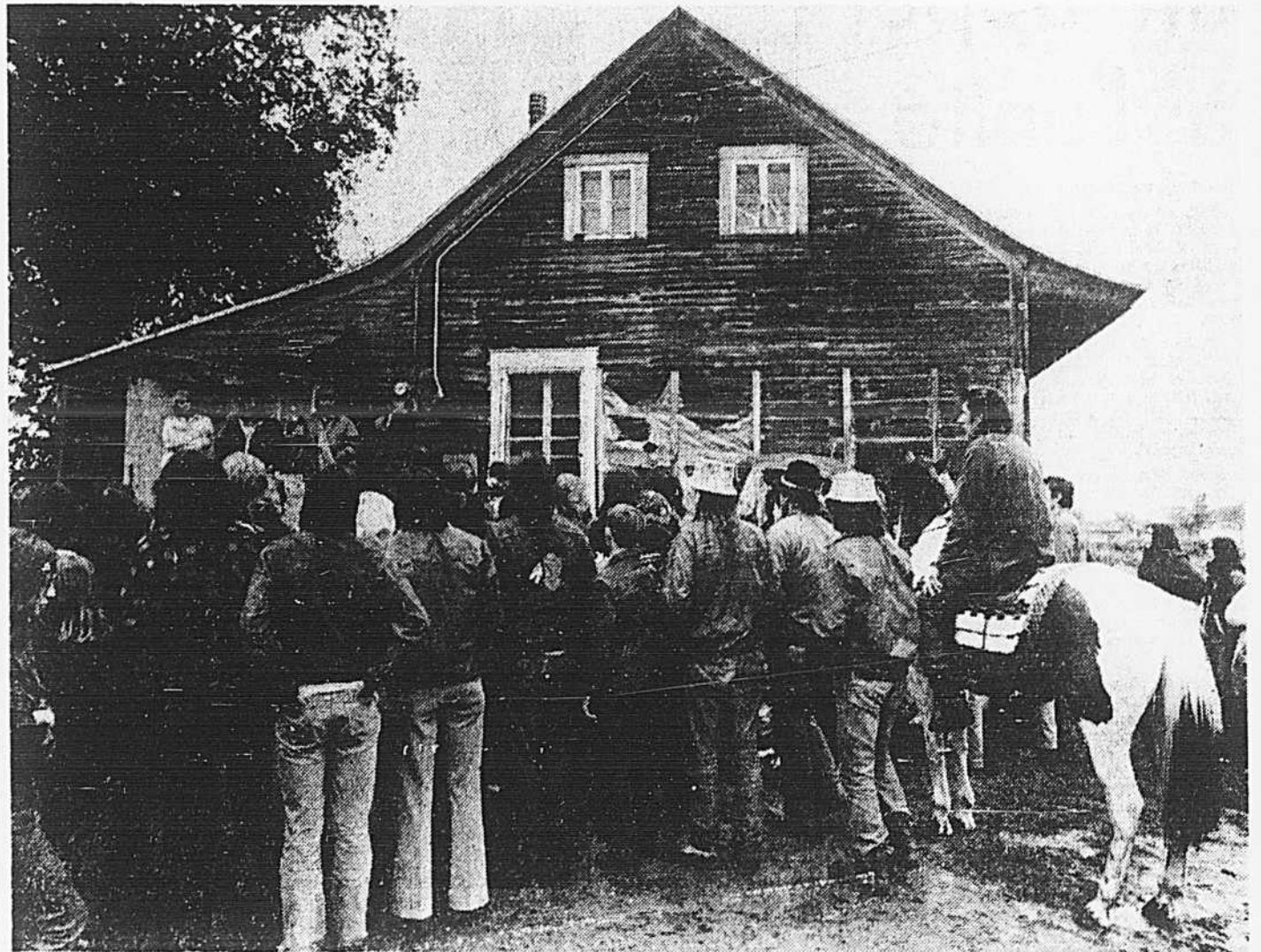
Trois femmes, trois générations, la même injustice qui se perpétue, et qui, une fois de plus et sans doute encore en vain, a provoqué les protestations des Conseils du statut de la femme du Canada récemment réunis en colloque à Québec.

Trois femmes et un homme

Troublé par le fait que l'on affirme un peu partout que ces dispositions de la Loi fédérale sur les Indiens sont voulues et acceptées par la communauté indienne elle-même, le Conseil du statut de la femme du Québec, l'hôte de cette réunion conjointe, avait invité ces trois femmes à venir exposer leurs vues, et avait aussi invité un porte-parole de l'Association des Indiens, M. Aurélien Gill. Ce dernier s'est fait remplacer par un membre non élu de l'Association, M. Raphaël Picard, qui ne parlait qu'à titre personnel.

Il n'y a pas eu de polémique, tout le monde s'entendant sur la nécessité de favoriser un dialogue — inexistant pour l'instant — entre hommes et femmes, au sein de la communauté indienne, tout le monde s'entendant pour juger la loi sur les Indiens discriminatoire à plus d'un égard.

Mais M. Picard insistait beaucoup sur le fait qu'il faut revoir globalement la loi des Indiens, conçue par des Blancs dans une optique éminemment colonialiste, il insistait beaucoup sur le fait que cette discrimination faite aux femmes faisait partie d'un "problème plus vaste". Ce qui est sans doute très vrai, mais qui ne doit pas faire oublier que les femmes in-



A Caughnawaga, 150 Indiens ont fait le tour du village, en 1973, pour accélérer le départ des Blancs habitant la réserve. Les Indiennes veuves de Blancs perdent automatiquement tous leurs droits.

diennes font face, à l'intérieur même de leur communauté, à des problèmes spécifiques qui relèvent d'une mentalité millénaire commune à la plupart des peuples.

Chez les Indiens, la femme qui, en épousant un "étranger", échappe au pouvoir des hommes de sa tribu, se trouve en quelque sorte "punie": elle perd son statut d'Indienne. Cela est inscrit dans la loi qui régit au Canada le sort des Indiens — et, selon le ministre des Affaires indiennes, il s'agit d'une disposition qui réclamait les porte-parole indiens de l'époque. Et tout indique qu'ils sont encore d'accord avec cela.

"La protection de l'autorité"

En 1974, M. Jean Chrétien, alors responsable de ce ministère, affirmait qu'un grand nombre d'Indiens désirent que cet article (qui, admet-il, traite différemment les Indiens et les Indiennes) soit maintenu. Ils ont de bonnes raisons d'y tenir, qui se fondent surtout sur la protection de l'autorité des Indiens et la conservation des terres de réserve.

Lorsque le chef Kirby de Caughnawaga décidait, l'an dernier, d'ap-

pliquer la loi à la lettre et d'expulser de leur demeure une soixantaine de femmes (ou veuves) d'hommes non-Indiens, ainsi que leurs enfants, l'Association des Indiens n'a pas bronché, et encore aujourd'hui garde le silence sur cette question.

A titre personnel, M. Picard n'est pas d'accord: "Je trouve ça insensé. Comment une femme, en décidant de son avenir, pourrait-elle perdre son passé?", Monique Sioui renchérit: "On nait Indienne, on meurt Indienne. Etre Indien, c'est pas un club, avec carte de membre!"

Et Mary Two Axe Early: "Nous ne voulons pas enlever quoi que ce soit aux épouses non-Indiennes, nous voulons seulement les mêmes droits qu'elles — et les mêmes droits que nos pères, nos frères, nos oncles et nos cousins de même sang. Nos enfants sont des métis puisque leur père est Blanc. Mais ceux nés d'une mère blanche le sont aussi. La différence, c'est que les traditions se transmettent surtout par la mère, et que nous, femmes indiennes mariées à des Blancs, pouvons transmettre la langue et la culture indiennes...". Elle se retourne vers M. Picard: "Je ne

peux pas comprendre que vous, les hommes, n'ayez rien fait pour nous aider."

Mary Two Axe Early explique que le gouvernement a raison de dire que les Indiens sont d'accord avec cet aspect de la loi: "Ce sont les hommes, qui sont d'accord. Les femmes, en général, ne sont pas au courant et ne s'en font pas jusqu'au jour où un conseil de bande décide d'appliquer la loi à la lettre et de les évacuer de la réserve!"

Chez les Indiens comme — à un certain degré — chez les Québécois, on vit en société matriarcale, la femme dominant le foyer d'autant plus que l'homme s'absentait longtemps pour la chasse. Aujourd'hui encore, "c'est la femme qui mène à la maison", explique Monique Sioui, mais elle ne participe aucunement aux décisions politiques, et ignore tout de la loi qui régit son avenir. "C'est d'ailleurs l'un des buts de cette nouvelle Association des femmes autochtones, que de réunir et d'informer les femmes indiennes sur divers sujets."

En attendant, il faudrait — c'est l'élémentaire concession que le Conseil du statut de la femme demande au gouvernement et aux as-

sociations indiennes — que quelques femmes puissent participer au processus de consultation qui se déroule actuellement en vue d'une éventuelle révision globale de la loi sur les Indiens, et peut-être aussi que l'ensemble des femmes indiennes soient directement consultées sur la question.

Mais les choses semblent se compliquer du fait qu'il s'agit d'une population en voie d'assimilation, aux prises avec les problèmes classiques des peuples colonisés: "Dans les réserves, c'est un signe de promotion sociale qu'une fille épouse un non-Indien", signale Monique Sioui. Elle est à la fois envier — et, sur le plan juridique et dans ce qui reste de la mentalité ancestrale, pénaliser.

Pour ce qui est de l'homme, c'est plus simple: le mariage avec une non-Indienne est aussi un symbole de promotion mais il conserve son statut d'Indien et la totalité du pouvoir sur la réserve, dont sont théoriquement exclus les hommes non-Indiens qui pourraient chercher à lui ravir une partie de ce pouvoir. Mais peut-on indéfiniment refuser à sa femme Indienne des droits que l'on s'accorde à soi et à sa femme (non-Indienne)?



Mary Two Axe Early: "Nos leaders masculins n'agissent pas, car la situation actuelle fait bien trop leur affaire".

Le débat sur le zonage à Montréal Une partie du centre-ville n'est pas assez protégée

— 2 —
par Jacques BENOIT

POUR deux raisons compréhensibles de son point de vue, "Sauvons Montréal" rejetait récemment les deux nouveaux projets de règlements de zonage de la ville: parce que, selon l'organisme, ils ne réglementent à peu près en rien les grands problèmes de Montréal, parce que, également, ils laissent à découvert une bonne partie du centre de la ville.

Sur ce dernier point, l'organisme a parfaitement raison, puisque les nouveaux règlements laissent, avec une protection mitigée, deux portions du centre de la ville (les règlements qui portent sur ces secteurs sont assez peu restrictifs) alors qu'une autre partie, elle, une des plus menacées, reste pratiquement sans aucune espèce de protection.

Il s'agit, dans ce dernier cas, d'un très grand morceau du centre, c'est-à-dire de la partie comprise entre les rues Stanley et de Lorimier, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'au fleuve, exception faite toutefois du Vieux Montréal classé arrondissement historique.

Là, tout est possible, les promoteurs y ont toujours leurs coudées

tranches: on peut y démolir tant qu'on veut, y créer autant de parkings qu'on veut, y faire construire autant de gratte-ciel qu'on veut — La vie est belle!

La pire crainte de "Sauvons Montréal", à ce propos, est que les promoteurs rappiquent tous dans ce secteur pour l'écurier jusqu'à la corde, faute de pouvoir faire ce qu'ils veulent, comme par le passé, dans les parties assujetties aux nouveaux règlements.

Le directeur adjoint du service de l'habitation et de l'urbanisme, M. Pierre Bourgeau, lui, estime que c'est là une crainte illusoire. Parce que, dit-il en substance, le plan d'aménagement promis par la ville touchera ce secteur et aussi pour les raisons suivantes: les projets que les Jeux avaient suscités sont déjà en cours de réalisation et il n'y en aura plus d'autres; à cause de l'inflation, il y a peu de nouveaux projets qui voient actuellement le jour et, même s'il y en avait, vu que leur préparation demande toujours beaucoup de temps, surtout à cause du remembrement nécessaire de terrains, ils ne pourraient être mis en branle avant l'avènement du plan d'aménagement.

Quant aux deux autres secteurs encore insuffisamment protégés, et dont il a été question plus haut, il s'agit de la partie du centre délimitée par l'avenue des Pins, les

rues Sherbrooke et de l'Université et les limites de Westmount, ainsi que du morceau de territoire borné par les rues Atwater et Stanley, la voie ferrée du CP, qui longe la rue Saint-Antoine et le fleuve.

Un grief capital

Tant pour ce qui est de nouveaux projets de règlements de zonage que pour le plan d'aménagement promis par les autorités, "Sauvons Montréal" a, contre celles-ci, un grief à ses yeux capital: dans un cas comme dans l'autre, estime l'organisme, la voix du simple citoyen n'aura pu se faire entendre.

En ce qui concerne les projets de règlements, M. Pierre Bourgeau oppose à cela que, d'ici leur présentation au Conseil municipal pour la première lecture, "n'importe qui peut faire les représentations qu'il veut".

Car, dit-il en substance, même si la chose n'est pas officialisée, il s'agit pratiquement d'une forme de consultation susceptible de provoquer des changements aux projets, comme ce fut le cas pour le règlement par lequel la ville, en 1974, réduisit de 12 à 8 l'indice de superficie de plancher pour les immeubles d'habitation, et qu'on améliorera à la suite de représentations. "Les gens de 'Sauvons Montréal' eux-mêmes font la preuve qu'il s'agit d'une forme de consultation, en critiquant les projets et en montrant les carences", dit-il.

Par ailleurs, pour ce qui est du plan d'aménagement du centre de la ville, M. Bourgeau soutient que la consultation des habitants est chose impossible.

"La consultation est possible dans les quartiers résidentiels, dit-il, qui sont homogènes et peuvent donner des porte-parole. Dans le centre de la ville, il est impossible de consulter pour savoir si Eaton est si bien situé que ça."

Poussant plus loin, il fait observer que, dans toutes les expériences de consultation de ce genre, c'est habituellement les intellectuels et les universitaires qui tiennent le crachoir, plutôt que le simple citoyen, et que, partant, il vaut sans doute mieux s'en tenir au système représentatif, où ce sont les élus, qu'aides des fonctionnaires, prennent les décisions qui s'imposent.

Cela, bien sûr, est aux antipodes de la position de "Sauvons Montréal", qui voudrait voir s'implanter, dans ce domaine, une démocratie de participation.

Les failles

Aux yeux de "Sauvons Montréal", on l'a dit, la réglementation sur le zonage constitue "une solution grossière et inadéquate", tout à fait inadéquate aux problèmes complexes d'une agglomération comme Montréal.

Quelques exemples de failles qu'il voit "Sauvons Montréal".

Bien n'y est prévu quant aux espaces verts, qu'il faudrait pourtant multiplier.

Bien non plus sur le problème de l'habitation, sur, entre autres choses, la réduction continue du stock de grands logements et la détérioration de ceux qui restent: rien encore sur les changements d'affectation d'immeubles, qui, d'immeubles d'habitation, sont transformés en immeubles à usage de bureaux, ce qui réduit d'autant le stock de logements.

Bien sur le transport en commun qu'il faudrait renforcer pour diminuer la circulation des véhicules privés, ce qui réduirait la pollution de l'air et la demande de nouvelles places de stationnement, d'où s'ensuivrait une baisse des démolitions en vue de la création de parkings.

En fait, les deux projets de règlements de zonage ne sont pas tout à fait muets sur ces problèmes: ils en effleurent quelques uns, par la bande, mais, bien sûr, en regard aux grands objectifs que vise "Sauvons Montréal", il est bien évident qu'ils ne règlent pratiquement rien.

Espaces verts: en règle générale, dans les deux secteurs que touchent les projets de règlements, les nouveaux bâtiments devront être construits passablement plus loin de la rue qu'actuellement, ce qui

veut dire qu'on verra apparaître ça et là des carrés de pelouse et quelques arbres.

Habitation: en réduisant la hauteur maximale des nouveaux édifices, les nouveaux règlements favoriseront la conservation des bâtiments existants et constitueront une incitation indirecte à la rénovation.

Une incitation

C'est dans cette mesure, fait observer là-dessus M. Bourgeau, que ces gens-là (de "Sauvons Montréal") ont raison: empêcher la construction d'édifices en hauteur, ce n'est pas ce qui donne plus de subventions à la restauration. Il s'agit donc d'incitation, mais non d'une aide positive.

Il est à noter, enfin, que les projets de règlements ne touchent pas des problèmes comme le transport en commun ou les changements d'affectation d'immeubles. Les changements d'affectation, qui sont la cause d'un problème de plus en plus marqué dans certaines parties du centre de la ville, continueront donc comme avant.

Tout cela, est-il besoin de le souligner, explique fort bien les divergences d'opinions entre la ville et "Sauvons Montréal": l'une a fait un pas, l'autre voudrait qu'on marche.

— FIN —

Clark lance un appel à l'unité

par Pierre-Paul GAGNE

OTTAWA — Lancant des appels à l'unité, le nouveau chef conservateur, M. Joe Clark, a enjoint les militants du parti, hier, à se mettre à la tâche, dès maintenant, pour battre le gouvernement Trudeau.

"Il ne reste que deux ans avant les prochaines élections, a-t-il déclaré, et nous devons travailler sans relâche pour prouver aux Canadiens que nous pouvons être une alternative valable au gouvernement Trudeau."

A son avis, les conservateurs ne réussiraient pas à prendre le pouvoir par surprise. La seule méthode, a-t-il dit, va être de travailler sans relâche, jour après jour, jour après jour.

"Félicités travailler pour l'avenir", a-t-il lancé, laissant entendre que, dans son esprit, les querelles du passé sont bel et bien terminées.

A moins la plupart du temps conservés, M. Clark a d'ailleurs passé la majeure partie de son discours à lancer des appels à l'unité, surtout envers la délégation québécoise qui, lors du dernier tour de scrutin, se trouvait en bloc derrière la candidature de Claude Wagner.

Parodiant Gilles Vigneault, M. Clark a lancé: "Mon pays, ce n'est pas que l'hiver, c'est aussi toutes les saisons. Notre pays est assez vaste pour abriter toutes les cultures."

Toujours à l'adresse des Québécois, il a ajouté, "J'entends me conduire de façon à ce que ma victoire devienne celle de "tous" les Canadiens. Nous sommes tous ici en tant que membres d'un parti "national" et il n'est pas question de remettre cela en cause.

Wagner

De son côté, M. Claude Wagner a immédiatement offert son appui et sa collaboration au nouveau chef conservateur.

Après avoir demandé à tous les délégués de se ranger derrière Joe Clark, le député de Saint-Hyacinthe a lancé: "Je sais que vous-mêmes et les générations antérieures aviez nourri un grand rêve vis-à-vis le parti. Maintenant, je vous demande de traduire celui-ci dans la loyauté envers votre nouveau chef."

"Nous lui manifesterons cette loyauté de façon authentique et vraie afin que le Parti conservateur devienne la voix et la conscience de tous les Canadiens."

Quant au chef démissionnaire Robert Stanfield, il a soutenu n'avoir jamais été aussi fier du parti que dans cette victoire de Joe Clark.

Lancant, lui aussi, des appels à l'unité, M. Stanfield a affirmé que celui-ci allait avoir besoin du soutien de tout le parti et que, unis, les conservateurs gagneraient certainement la prochaine élection.



Contrairement à son attitude de 1970 alors qu'il avait refusé de se rallier à M. Robert Bourassa qui l'avait défait au congrès de leadership libéral, M. Wagner a exhorté ses partisans à la loyauté envers le nouveau chef.



Le résultat logique d'une stratégie patiemment mise au point: la stratégie du deuxième choix.

Une victoire planifiée

par Denis LORD

OTTAWA — La victoire de Joe Clark a pu apparaître comme une surprise pour beaucoup de monde, y compris pour des centaines de militants conservateurs, mais pas pour ses organisateurs. Pour eux, elle n'a été que le résultat logique d'une stratégie patiemment mise au point.

Pour les gagner à sa cause, le député de Rocky Mountain n'a pas tenté de "convertir" les délégués en les persuadant de changer d'allégeance. Tous ses efforts en cours de campagne ont plutôt visé à s'imposer comme un deuxième choix raisonnable, surtout auprès des partisans de candidats de moyenne importance.

L'un des principaux responsables de sa campagne au Québec, M. Georges Massicotte, de Montréal, y voit la raison principale de son succès: "Nous avons insisté auprès des militants pour leur faire comprendre que nous respectons leur décision d'appuyer tel ou tel autre candidat, mais qu'il fallait songer à envisager un autre choix après l'élimination de leur favori."

Ce plan de campagne a révélé toute sa valeur tout au long du scrutin d'hier, alors qu'on a vu tour à tour des partisans de James Gilles, Sinclair Stevens, Howard Graffey, John Fraser, Flora MacDonald et finalement Brian Mulroney basculer dans le camp Clark et lui assurer une ascension irrésistible, face à un Claude Wagner qui avait dominé les trois premiers tours de scrutin.

M. Clark, qui est lui-même un organisateur d'expérience, a été particulièrement habile auprès des partisans de M. Mulroney. Alors qu'il y a un mois à peine, le sondage d'un quotidien torontois laissait croire que la moitié des supporters de l'avocat montréalais re-

servaient leur deuxième choix à l'autre candidat québécois, M. Wagner, l'organisation Clark savait pouvoir compter sur presque les trois-quarts de ce bassin de plus de 350 voix.

Et, on le sait maintenant, ce sont précisément les 218 votes qu'il a gagnés au quatrième tour, après l'élimination de M. Mulroney, qui ont scellé l'issue du congrès de leadership.

Plus question d'un "lieutenant québécois"

Le nouveau chef tori a aussi appris, d'une certaine façon, à gagner des votes au Québec et il entend bien continuer.

Ses organisateurs ne cachent d'ailleurs pas son intention formelle de mettre fin au système du "lieutenant québécois" pour seconder le chef du parti dans la province-pas-comme-les-autres.

M. Clark a pris de l'expérience en faisant du porte-à-porte pour Jacques Lavoie, dans Hochelaga, l'automne dernier; il en a pris davantage en parcourant le Québec durant la course au leadership, seconder par une centaine d'organiseurs, et il entend la mettre à profit en dirigeant lui-même la prochaine campagne conservatrice au Québec.

Au moment d'arriver à Ottawa, en fin de semaine, les stratégies de Clark comptaient sur une soixantaine de "votes sûrs" parmi les quelque 638 délégués québécois inscrits.

L'immense majorité des autres 50 pour cent du vote québécois se partageait entre les deux blocs solides de MM. Wagner et Mulroney. Clark a pu grignoter dans ces votes, surtout ceux de M. Mulroney, en s'imposant comme une espèce d'arbitre entre ces deux groupes devenus presque irréconciliables de par l'âpreté de leur lutte.

Ce rôle de "bon garçon honnête"

capable de trancher un différend en s'imposant comme solution de rechange faisait partie de l'image politique que se sont appliqués à construire les organisateurs de M. Clark.

Ces derniers insistent sur le caractère "propre" de sa campagne, qui s'est systématiquement tenue à l'écart de toute attaque contre les adversaires.

Le nouveau chef a également fait le geste de "low-profile" typique, que lui-même (36 ans) et surtout son épouse Maureen (23 ans) véhiculent de même que sur leur capacité à tous deux de s'exprimer en français.

Son expérience d'organisateur a fait le reste; ancien adjoint de David Fulton puis de Robert Stanfield, M. Clark s'est également illustré sur la scène provinciale, en 1970-71, quand il a pris part à la première campagne victorieuse de Peter Lougheed en Alberta. C'est d'ailleurs un jeune député provincial de l'Alberta, M. David King, qui présidait cette fois la campagne de M. Clark.

En utilisant à dessein une stratégie de "low-profile" typique, M. Clark a réussi à faire tomber les deux candidats québécois dans le piège que sentait déjà l'organisation Wagner: faire en sorte que M. Mulroney se classe second au premier tour de scrutin.

Les partisans du député de Saint-Hyacinthe craignaient en effet qu'un Brian Mulroney second au premier tour ne provoque une polarisation des votes autour d'un candidat qui se serait classé troisième ou quatrième et laisse "plafonner" prématurément les chances des deux premiers.

Grandement aidé, il est vrai, par le désistement plus rapide que prévu de M. Sinclair Stevens, M. Clark a pleinement justifié ces craintes.

Que fera maintenant Joe Clark? Il apprendra!

Un commentaire de Marcel PÉPIN de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les délégués au congrès du leadership du PC mettront plusieurs semaines avant de s'expliquer le choix de Joseph Clark comme leader. Les pontifes de la presse aussi, qui ont prévu toutes les éventualités, à l'exception de celle-ci. Pourtant, le jeune député de 36 ans est bel et bien élu. Pourquoi?

Peut-être parce qu'il est jeune. Peut-être aussi parce qu'il incarne le symbole du changement. Peut-être enfin tout simplement parce qu'il n'est pas Claude Wagner et qu'en soi il est moins vulnérable parce que moins connu, que son honorable collègue de Saint-Hyacinthe.

pour tous les calculs, toutes les stratégies et toutes les prédictions. Voilà qu'il assume, face à une redoutable coalition de vieux politiciens amers, la direction d'un parti qui a connu plus que sa part de déboires depuis une décennie. Que fera-t-il d'un tel mandat?

Il apprendra. J'ai connu Joe Clark dans les circonstances habituelles, c'est-à-dire entre deux débats, entre deux caucus, à l'occasion de voyages au pays, dans les congrès régionaux du parti ou au restaurant parlementaire. A chaque fois, il insistait pour causer en français, faisant étalage de ses connaissances du milieu québécois, non seulement l'officiel, mais l'autre, moins connu, qu'à Ottawa, surtout chez les libéraux, on continue de ridiculiser, le milieu des nationalistes, des antifédéralistes n'est

pas étranger à Joe Clark. Il s'inquiète de l'arrogance libérale à son égard et n'a cessé de le dire depuis deux ou trois ans.

Mais personne n'y a prêté attention — y compris moi-même — Joe Clark étant un député comme tous les autres, cherchant à se distinguer, certes, mais prêt également à beaucoup de compromis.

Je me souviens de lui avoir demandé un jour s'il était à l'aise dans un parti qui tolère un Tom Cossitt qui se livre à toutes les bassesses contre le premier ministre? Il m'a répondu: "Si, de cette manière, Cossitt gagne quelques centaines de voix pour renverser les libéraux, tant mieux. Pour ma part, je crois à d'autres méthodes, mais je crois que Cossitt fait oeuvre utile." L'électoratisme, ça s'acquiesce avec Clark.

Le gros avantage de Clark, c'est qu'il n'est pas seul. Même s'il a battu un Québécois, il peut rallier plus de Québécois à ses côtés que jamais M. Robert Stanfield n'a pu le faire. Les Michael Meighen, Michel Cogger, Jean Sirois, Claude Dupras, Jean Bazin et Brian Mulroney sont des amis de toujours. Ces gens ont acquis au cours du congrès une crédibilité qu'ils n'osaient croire possible avant la semaine dernière. L'un des leurs dirige le parti maintenant et il appartiendra à eux, en grande partie, d'éliminer les politiciens des années '50 pour redonner une nouvelle âme à ce parti qui se cherche toujours.

Au cours d'un voyage dans le grand nord canadien, j'ai eu l'occasion de voir Joe Clark à l'oeuvre. A la manière d'un néophyte, il in-

sistait pour tout voir et tout connaître, obligeant parfois les fonctionnaires à modifier l'horaire pour permettre au député de Rocky Mountain d'obtenir les renseignements qu'il recherchait. Ses collègues le traitaient de zélé. A cela, il a tout simplement répondu: "Je ne sens coupable de demeurer si près du grand nord et de connaître si peu cette région!"

Comme critique de son parti en matière d'environnement, il a pris sa tâche à coeur. Comme leader, nul doute qu'il fera de même, dit-il redoubler de ruse pour faire échec à tous les pièges qu'on n'hésitera pas à lui tendre, car ce parti pardonne difficilement aux intrus. M. Stanfield est aussi quelque chose.

Mais s'il demeure un point d'interrogation pour son propre parti,

pour la presse et pour le public, Joe Clark constitue surtout une énigme pour les libéraux. Ces maîtres ont tout prévu, sauf un adversaire de 36 ans, originaire de l'Ouest, à peu près bilingue et audacieux, qui peut orchestrer toutes les machinations, y compris celle de devenir chef de l'Opposition.

A partir de maintenant, M. Pierre Elliott Trudeau n'est pas moins intelligent, mais il est un peu plus vieux. Les antiques de la révolution tranquille ont vécu. C'est à Joe Clark de jouer.

Le début n'est pas si mal. Contrairement à Robert Bourassa, il a réussi à rallier Claude Wagner. C'est autant de gagné. Il ne lui reste plus qu'à amadouer M. John Diefenbaker. C'est moins facile, mais faisable, quand on vient de l'Alberta!

Pour Wagner, un sommet de carrière

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Pour le député de Saint-Hyacinthe, le congrès conservateur de la fin de semaine aura été une espèce de sommet de carrière.

Candidat défait à la direction du Parti libéral du Québec en janvier 1970, M. Claude Wagner, même s'il n'est venu qu'à 65 votes de la victoire de dimanche, n'aura probablement jamais l'occasion de diriger un parti politique, rêve qu'il caresse.



Il sait particulièrement bien que le nouveau chef conservateur n'a que 36 ans et il devrait, si Dieu lui prête vie et si les Canadiens le moindrent d'appoint, assumer ce rôle pour quelques élections.

Après son revers de 1970, M. Wagner a effectué un bref séjour à la magistrature avant de passer au Parti conservateur durant les semaines précédant son élection dans Saint-Hyacinthe à l'automne de 1972.

Des lors, M. Wagner devait entreprendre de se frayer patiemment un chemin vers la chertise de son parti. Le choc de dimanche met fin à trois années d'effort.

Des rumeurs courront certainement des prochains jours quant à l'avenir de M. Wagner. Surtout, une première fois pour prendre la

direction de l'Union nationale, à l'époque où M. Jean-Jacques Bertrand l'abandonnait, il faut s'attendre à ce que le nom de M. Wagner soit de nouveau mentionné, cette fois pour succéder à M. Maurice Bellemare. Le député de Johnson s'apprete, on le sait, à abandonner la direction de l'UN au cours d'un congrès prévu pour le mois de mai. Par conséquent l'UN accepterait probablement avec empressement la venue de Claude Wagner.

Mais dans les circonstances, il est peu probable que M. Wagner accepte de quitter son siège de Saint-Hyacinthe, qu'il reconquise aux avantages que lui procure toujours son adhésion au PC pour se lancer dans une nouvelle aventure sur la scène québécoise.

Si M. Wagner ne peut plus être chef du parti, il aura tout de même un rôle important à jouer pour le PC au Québec. M. Joe Clark voudra certainement le retenir mais s'il n'est pas prêt semblable-t-il à perpétuer la tradition du lieutenant québécois. Dans l'hypothèse où le PC prendrait le pouvoir, M. Wagner pourrait certainement envisager une nouvelle carrière ministérielle.

Dans l'immédiat, il semble que M. Wagner se consacrerait à son rôle de député de Saint-Hyacinthe et qu'il donnerait une contribution beaucoup plus québécoise à ses interventions aux Communes. Il n'aurait pas à se préoccuper autant de son image au Canada anglais.

Photos Jean GOUPIL



M. Wagner vient de voir s'écraser ce qui était sans doute la dernière chance de réaliser sa plus grande ambition: devenir chef d'un parti politique. Sa fille et sa femme sont à ses côtés.

Un choix inespéré

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

Le Parti progressiste-conservateur, il est vrai, est retourné dans l'Ouest pour choisir son nouveau leader.

Il aurait très bien pu inviter un Québécois à remplir ce rôle pour la première de son histoire. D'ailleurs, il en a été fortement tenté mais à la toute dernière minute, il a hésité.

D'une certaine façon, cependant, l'élection de Joe Clark à la direction du PC constitue quasiment un choix inespéré pour cette formation politique tourmentée par le passé, friande de querelles intestines et à présent convoitée par ses éléments de droite.

Joe Clark est un homme de l'Ouest canadien région traditionnellement conservatrice qui au cours des vingt dernières années n'a vraiment jamais cessé de voter "bleu" et qui fière des succès de son "native son", aura toutes les raisons voulues de continuer à le faire.

Joe Clark est un progressiste, une dentrice rare parmi les Conservateurs de l'Ouest. Fait tout aussi rare au sein de cette même clientèle, il est bilingue.

Il est aussi député. Or, dans un contexte où l'alle parlementaire du parti tenait absolument à élire un des siens, elle a d'ailleurs boudé la candidature de M. Brian Mulroney, l'élection de Joe Clark demeure un compromis acceptable qui devrait éliminer une source de dissension au sein du caucus.

Joe Clark connaît fort bien son parti. Il fut amené à la politique par M. John Diefenbaker et au Communisme par M. David Fulton, l'ancien ministre de la Justice. Adjoint de M. Robert Stanfield, c'est sous les conseils de ce dernier qu'il retourna dans sa lointaine Alberta pour s'y faire élire dans Rocky Mountain en 1972.

En Joe Clark, le PC retrouve un chef qui, même s'il est de l'Ouest, possède une conception du Canada qui le rapproche beaucoup plus des standards, Fulton, du Canada central que de M. John Diefenbaker. A ce chapitre le PC n'a pas reculé, il a avancé.

Agé de 36 ans, Joe Clark pourra certainement attirer de jeunes éléments dans un parti qui constamment comme dans l'Opposition a besoin de renouveau.

Enfin sur le plan personnel, Joe Clark dépassera facilement et rapidement par son éloquence, son style énergique celui qui fut à la fois son patron et son prédécesseur.

Il passe bien le petit écran.

Déjà bien aguerri au climat parlementaire, Joe Clark devrait, par son style agressif, inciter un enthousiasme nouveau à l'Opposition conservatrice. On peut d'ailleurs s'attendre à ce que les jeunes Turcs issus de l'élection de 1972 continuent d'accroître leur rôle au sein du caucus conservateur avec l'élection de Joe Clark.

Ce dernier réussira certainement, s'il s'en donne le moindrement la peine à doubler son prédécesseur par la maîtrise du français, qu'il se doit absolument de pousser plus avant pour faire sentir la présence du PC au Québec. A ce chapitre, on comprend la déception des délégués québécois qui, voyaient enfin arriver le jour où ils n'auraient plus, soit sous M. Wagner soit sous M. Mulroney, à travailler avec un chef incapable de s'exprimer en français.

A court et à moyen terme, le Québec demeure encore, comme sous M. Stanfield, le grand dossier auquel le nouveau leader conservateur devra s'attaquer. Aujourd'hui les partisans de M. Wagner sont amèrement déçus. Heureusement, M. Clark aura au moins le député de Saint-Hyacinthe pour le second. M. Wagner qui a vu la victoire lui filer entre les doigts au dernier moment a montré, sans l'ombre d'un doute, qu'il était capable de se rallier complètement.

Le nouveau chef conservateur aura besoin de tous les appuis disponibles pour effacer la déception d'une délégation québécoise en larmes par suite de la défaite de M. Wagner. Il devra démontrer rapidement que les qualités qui font de lui un leader plein de promesses au Canada anglais peuvent également lui gagner l'appui des Québécois. Car, comme le soulignait M. Stanfield, vendredi, le PC ne peut pas convoiter le pouvoir de façon réaliste en laissant le Québec aux libéraux.

Mulroney n'a pas bronché malgré tout: "Je serai toujours un conservateur..."



Tous les gadgets n'ont pas réussi à créer la "mulroneymanie".

par Ingrid SAUMART

OTTAWA—Hier matin, les organisateurs de Brian Mulroney sont arrivés au centre municipal, persuadés que leur homme allait gagner. La plupart avaient posé la nuit à rencontrer les délégués, à tenter de les convaincre qu'il était le meilleur, la solution pour le pays et le parti.

Celui qu'encore la veille les sondages mettaient en deuxième position, avait beaucoup déçu. Le discours qu'il a fait devant les délégués n'a impressionné personne, même pas ses partisans les plus acharnés. Alors qu'il aurait pu profiter de l'occasion pour aller chercher des appuis auprès des représentants des autres provinces, Mulroney a tout simplement "rate le bateau".

Les délégués n'en croyaient pas leurs oreilles. Celui qui avait tant fait pour les attirer avec des gadgets, n'était pas capable de faire "un bon discours".

Pendant que Joe Clark leur disait "je suis un bon organisateur politique..." Mulroney leur racontait sur un ton de croque-mort qu'il croyait "en un Canada indivisible". Il a même réussi à faire des fautes de français terrible, lui qui le parle presque parfaitement.

Et tous ceux qui lui reprochaient de déployer trop d'opulence, d'en mettre toujours un petit peu plus que les autres ont préféré aller voir ailleurs. "Brian est capable de faire des bons discours, des discours enlevants, nous déclarait l'un de ses organisateurs. Quand nous sommes rentrés à l'hôtel, le hall était bourré de délégués et de partisans de Mulroney. Il a enlevé son manteau et son veston et il leur a parlé. C'était un discours formidable, c'était celui qu'il aurait dû faire ici."

Erreur d'aiguillage ou erreur due tout simplement à la panique causée par le manque d'expérience, nous ne le saurons jamais.

Les responsables de la campagne Mulroney eux, prétendent que ce discours était voulu tel quel. Pour faire oublier le reste, mais aussi

pour qu'il puisse devenir "the middle man", la solution entre la droite et la gauche. Celui qui inspire confiance. Le seul problème, c'est qu'il n'a rien inspiré du tout.

Et tous les gadgets utilisés n'ont pas réussi à créer la "mulroneymanie". Les systèmes de télévision en circuit fermé dans les suites d'accueil, n'ont pas réussi.

Les jupes, blouses, vestes et foulards à l'image de Mulroney n'ont pas réussi.

Ginette Reno n'a pas réussi.

Les smoked meats, pizzas, côtes de boeuf, beignes et cafés n'ont pas réussi.

Même les fruits de mer n'ont pas réussi.

Au premier tour

La déception était grande dans l'équipe Mulroney dès que les résultats du premier tour de scrutin ont été connus. On a passé la consigne: souriez quand même. Et Mulroney écrit sur un bout de papier: "Quoi qu'il advienne, je demeurerai toujours un conservateur." Il signe et il passe le billet à l'un de ses organisateurs. Et il continue de sourire pour les caméras de télévision braquées sous son nez. Milaqué est assise derrière son mari, fait de même.

Une activité fébrile s'empare des organisateurs à ce moment-là. On va, on vient, on court de droite à gauche. On se fait des réunions en petit comité, on monte, on descend. Le candidat annonce qu'il est très satisfait des résultats. Que c'était prévu qu'il serait en deuxième place au premier tour, "que ses appuis seraient plus substantiels au suivant."

On a beau crier "Mulroney gagnant" ou "We want Mulroney" le candidat qui avait reçu l'appui officiel de trois grands quotidiens francophones du Québec n'arrache que 62 votes de plus au deuxième tour de scrutin. Envoyés les appuis substantiels. La on négocie ferme. Certains, comme Jacques Courtois croient qu'il devrait se rallier à un autre candidat, qu'il devrait libérer ses délégués. D'autres, dont Mario Beaulieu et Claude Dupras s'ont

persuadés qu'il est beaucoup trop tôt pour poser un tel geste.

Brian Mulroney pour sa part préfère attendre. Pendant que tous les autres candidats se désistent au profit de Joe Clark ou de Claude Wagner, il reste dans la course. L'ambiance autour des estrades Mulroney devient lourde. Les pressions s'exercent de toutes parts pour qu'il abandonne. Jack Horner lui téléphone pour qu'il se rallie à Wagner: "Jamais" de répondre Mulroney.

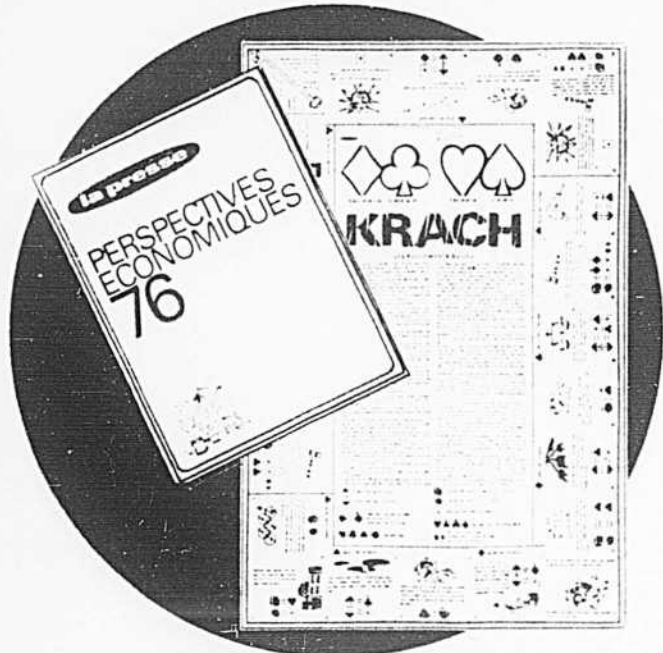
Des organisateurs de Joe Clark viennent aussi le solliciter, mais n'ont pas plus de chance pour le moment. A eux, on répond: "plus tard, attendons." Des partisans de Claude Wagner surtout des femmes, viennent s'installer devant lui en brandissant des pancartes et en criant: "On veut Wagner icitte." Mulroney ne bronche pas. Il continue de sourire aux caméras de télévision braquées sous son nez. Il envoie la main aux manifestantes qui reprennent du courage et crient encore plus fort: "On veut Wagner icitte" et "Viens-t'en Brian."

Joe Clark lui-même vient le rencontrer mais Brian Mulroney a choisi de rester dans la course. Au troisième tour de scrutin, il a perdu cinquante votes. Il libère ses délégués. "A qui donnez-vous vos votes?" lui demande-t-on. "Je n'ai pas droit de vote, alors je ne peux les donner à personne. Pour ce qui est de ceux des gens qui m'ont appuyé, je ne peux en disposer. Je les laisse libres de voter pour qui ils veulent. J'espère que le meilleur homme gagnera."

Joe Clark a gagné. Mulroney a continué de sourire.

Sa première expérience en politique n'est pas si désastreuse finalement. Surtout qu'elle lui servira pour la prochaine fois: le nouveau chef du parti a promis qu'il travaillerait à faire élire Mulroney comme député. Brian Mulroney, le 23 février 1976 est toujours "un vrai bleu".

Une offre que vous ne pouvez pas refuser...



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES '76
 Une analyse complète de l'économie du Canada en 1976 préparée spécialement pour vous par la division Économie du service de l'Information de

la presse

90 pages accompagnées de tableaux comparatifs et illustrées de nombreuses photos (format magazine 8 1/2 x 11")

KRACH un "jeu économique", le premier du genre conçu au Québec, un jeu simple et amusant, un jeu qui permettra à ceux que l'économie rebute, de se mesurer aux obstacles les plus courants de chaque saison.

La brochure et le jeu vous sont offerts pour la modique somme de \$1.35 frais de port inclus.

Pour recevoir votre brochure sur les perspectives économiques '76, remplissez le coupon ci-contre, en l'accompagnant d'un cheque ou d'un mandat-poste (\$1.35 par exemplaire) au nom de LA PRESSE LTEE.

Pour toute commande de plus de 25 exemplaires, priez de communiquer avec le Centre de Documentation de LA PRESSE, 285-7007 ou 285-6978.

**CENTRE DE DOCUMENTATION
 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 1976
 LA PRESSE**
 7, rue St-Jacques, C.P. 4200, Montreal
 Succ. Place d'Armes

Veuillez m'expédier exemplaire(s) du
 Cahier économique 1976

Ci-joint \$ (\$1.35 l'exemplaire, frais de port inclus).

NOM
 (en lettres moulées S.V.P.)

ADRESSE

**Clark et un PC provincial
 Aux militants du
 Québec à décider**

OTTAWA (PC) — "En tant que député d'une circonscription albertaine, je n'ai pas à dicter aux Québécois ce qu'ils doivent faire. Si les militants du parti au Québec veulent fonder un Parti conservateur au niveau provincial, c'est à eux d'en prendre l'initiative."

Tels sont les propos qu'a tenus, hier, au cours d'une conférence de presse imprévue, le nouveau chef national du parti, M. Joe Clark, qui a par la même occasion exclu toute possibilité d'alliance avec les créditistes ou l'Union nationale, comme l'avient proposé certains des candidats défaits à la direction du parti.

M. Clark a expliqué qu'il comptait réorganiser le parti au Québec avec la participation de tous et chacun des militants. "C'est notre propre organisation qu'il s'agit de remettre sur pied et ce n'est pas par des alliances que nous y réussirons."

M. Clark a promis également qu'il abolirait la fonction de lieutenant du chef du parti au Québec puisque cette expérience a échoué.

D'autre part, il s'est dit d'accord avec la position adoptée par le premier ministre Trudeau au sujet du financement des Olympiques.

"Lorsque le gouvernement s'engage dans un certain sens, il doit s'en tenir à ses engagements. Sinon, chaque fois que vous direz non, les gens diront peut-être."

M. Clark a d'autre part attribué sa victoire au fait qu'il avait parcouru le pays durant cinq mois et qu'il s'était acquis la confiance de beaucoup de délégués qui, s'ils n'ont pas voté pour lui au premier tour, lui ont donné leur vote au second.

Il ne croit pas non plus que son jeune âge ait été un handicap grave, bien qu'il l'eût appréhendé. Le fait qu'il ait été membre du caucus l'a peut-être aidé, admet-il, mais il rappelle que Claude Wagner et Brian Mulroney jouissaient de plus d'appuis que lui au sein du caucus.

Interrogé d'autre part sur le coût de sa campagne, M. Clark l'estime à entre \$100,000 et \$150,000. Il ne croit pas que les fanfares, les affiches, les "parties" et tous les autres genres de manifestations extérieures aient pris trop d'importance par rapport aux questions de fond.

Voici les résultats des différents tours de scrutin :

	1	2	3	4
Wagner	531	667	1,003	1,122
Mulroney	357	419	369	
Clark	277	532	969	1,187
Horner	235	286		
Hellyer	231	118		
MacDonald	214	239		
Stevens	182			
Fraser	127	34		
Nowlan	86	42		
Graffey	33			
Gillies	87			

**LOCATION
 AUTOMOBILE**

TOUTES MARQUES ET
 TOUS MODÈLES
 Court et long terme
 Termes compétitifs
 service personnel

R. PROVOST
 10 175 PAPINEAU MTL
381-3987

**Cherchez-vous
 une possibilité
 d'affaires?**

DÉCOUVREZ-LES...
 au Salon "Business opportunity" tenu à
 Montréal. D'importantes possibilités
 d'affaires (tant canadiennes qu'américaines)
 Héral Windsor 1170, rue Peel, Lax
 28, 27, 28 et 29 février, Jeudi à samedi
 de midi à 21:00. Des déjeunés à 19:00.
 Coût de participation, \$2.50. B.C.S.
 Productions.
 (416) 745-1993

**IMPRESSION
 MINUTE \$3
 100 COPIES**

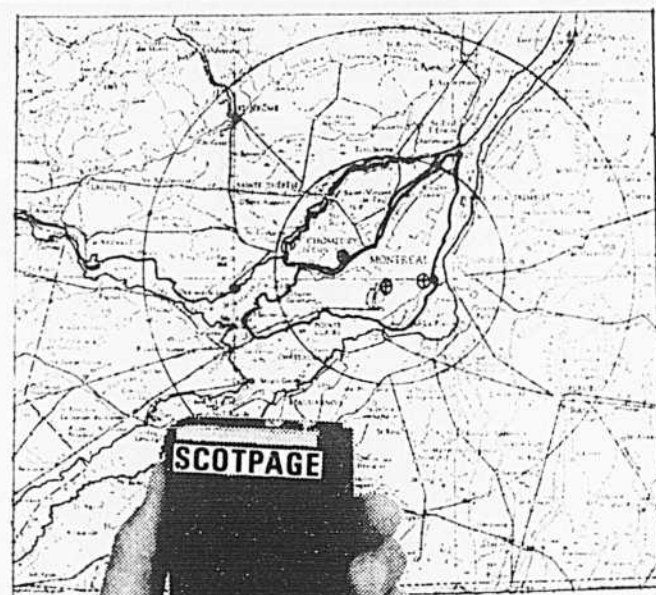
Impression offerte en noir sur
 papier blanc légal format 8 1/2 x 11".
NOUS REPRODUISONS
 Enveloppes, Lettres,
 Catalogues, Rapports,
 Factures, Formulaires,
 Spécimens, Lettres de prix,
 Enveloppes, etc.
ET NOUS LE FAISONS RAPIDEMENT
 COLLECTAGE - PLIAGE - PHOTOCOPIES
CENTRAL COPIE SERVICE
 739, boulevard
 Montréal 107 **866-3531**

**GULF OIL
 CANADA LIMITÉE**

AVIS DE DIVIDENDE
 Un dividende de vingt-cinq
 cents (25¢) par action pour le
 premier trimestre se terminant
 le 31 mars 1976 a été déclaré sur
 les actions ordinaires de la com-
 pagnie. Ce dividende est pay-
 able en argent canadien le 17
 avril 1976 aux actionnaires
 enregistrés à la fermeture des
 bureaux le 27 février 1976.

J.C. PHILLIPS
 secrétaire
 Toronto
 le 13 février 1976

Le contact radiophonique dans un rayon qui déborde la ville.
 Appel direct ou par l'opératrice.



Nous utilisons un petit appareil radio
 léger et très sensible. Il produit un signal
 perceptible partout — dans votre voiture,
 le camion ou au sous-sol.

Il n'en coûte que quelques cents par jour pour
 demeurer en contact avec le foyer ou le bu-
 reau. Un téléphone dans la poche.

SCOTPAGE corp. 688-7773
 Ltée

Compagnie Northern Electric, Limitée

**Assemblée générale
 extraordinaire
 des actionnaires**

Une assemblée extraor-
 dinaire a été convoquée
 pour le mercredi,
 25 février, à 14h dans la
 salle de bal du Château
 Champlain à Montréal,
 pour étudier une résolution
 visant à changer la
 dénomination sociale de
 l'entreprise à "Northern
 Telecom Limitée".

J. T. Burnett
 secrétaire

**COMPAGNIE
 Northern Electric
 LIMITEE**

Imaginez
 une compagnie
 de location
 automobile qui
 vérifie jusqu'aux
 pneus de rechange
 entre deux
 locations.

**Avis.
 Ça vaut l'coup.**

On
 y met du
 coeur.

Avis loue des voitures de toutes les marques, Chrysler en tête.

**Régimes enregistrés
 d'épargne-retraite**

10%
 PAR ANNEE

Nous garantissons que ce taux d'intérêt, moins des honoraires
 de gestion de 1/2 de 1% par année, sera composé semestriellement
 pendant 5 ans sur le montant que vous investissez dans le
 Fonds garanti avant la fin du mois courant.

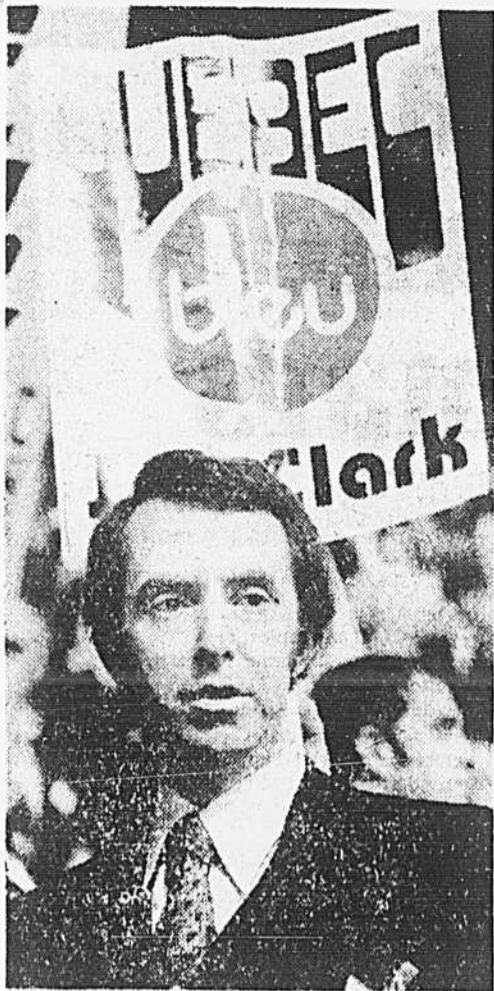
Demandez plus de détails sur les transferts sans retenue d'impôt
 de REER déjà établis et autres prestations de pensions.

**Trust
 National**
 FONDÉE EN 1896

1350 ouest, rue Sherbrooke (Service des Pensions) 849-9431

Succursales
 Mail Cavendish (Mme M. Kronstai) 482-3430
 Centre d'achats Rockland: Ville Mont-Royal (Mme J. Jones) 739-4758
 1011 ouest, rue Ste-Catherine (M. R. Van Leersum) 849-6228

Joe Clark n'aura pas la tâche facile pour rallier les militants québécois



Ce ne sera pas facile pour M. Clark, de se faire accepter des conservateurs québécois.

par Ingrid SAUMART et Pierre-Paul GAGNE

OTTAWA — Venus à Ottawa pour élire un chef conservateur francophone, la plupart des quelques 639 québécois sont repartis chez eux, hier soir, en donnant l'impression de revenir d'un enterrement.

Jusqu'à la dernière minute, on avait cru possible l'élection ou bien de Claude Wagner, ou bien de Brian Mulroney, mais c'est finalement un inconnu des Québécois, Joe Clark, qui a remporté la victoire.

Au cours des prochaines semaines, au moins deux problèmes de taille se posent maintenant aux militants conservateurs du Québec: d'une part, comment accepter, eux-mêmes ce nouveau chef qui a ravi la victoire de justesse à Claude Wagner et, d'autre part, comment réussir à "vendre" l'image de ce dernier à l'électorat québécois dont la méfiance à l'égard du Parti conservateur n'a jamais eu de cesse depuis l'époque Diefenbaker.

Les militants conservateurs auront aussi à refaire leur unité au sein de l'aile québécoise, unité qui est venue bien prêt d'être sérieu-

sément compromise, hier après-midi, lorsque le clan Mulroney, à l'issue du troisième tour de scrutin, a refusé de se rallier en bloc à celui de Claude Wagner.

Le président de l'aile québécoise du parti, M. Claude Dupras, a en quelque sorte sauvé les meubles lorsque, à la dernière minute, il a rejoint les rangs de M. Wagner en compagnie des quelque 80 autres Québécois qui étaient dans le clan Mulroney.

Il y a un peu plus d'un mois, Claude Dupras avait fait bien des mécontents en annonçant officiellement son intention de faire campagne pour Mulroney. Ce qui avait, à toutes fins pratiques, partagé les Québécois en deux clans. Les pro-Wagner et les autres, ces derniers étant considérés, aux yeux des partisans du député de Saint-Hyacinthe, rien de moins que des renégats.

Cela se sentait d'ailleurs, avant le quatrième tour de scrutin, hier, lorsque quelques centaines de militants sont venus chercher leur président dans les estrades de Mulroney en lui criant: "Rentre à la maison, Claude."

Et Claude est rentré. Parce que finalement, pour lui, le Québec, c'est ce qu'il y a de plus important. "J'avais choisi de travailler pour Brian Mulroney parce qu'il me semblait être le meilleur homme, mais une chose demeure certaine, le Québec est important dans le Canada, parce qu'il faut qu'il y demeure, je me devais de me rallier à Claude Wagner."

Si, ce faisant, Claude Dupras a sauvé l'unité du parti au Québec, il ne sera pas facile, malgré tout, de faire accepter facilement Joe Clark aux militants.

Hier, les délégués québécois sont repartis chez eux avec un goût amer dans la bouche. Plusieurs pleuraient, la majorité ne cachait pas son insatisfaction. Dans bien des bouches on entendait: "Plus jamais!"

Me Jacques Blanchard, par exemple, vice-président du parti dit qu'il voulait bien l'entendre: "Mon, c'est fini. Je ne veux plus rien savoir de ce parti. A la prochaine élection, je vote pour René Lévesque."

Il faut dire que la presque totalité des délégués québécois étaient venus à Ottawa avec l'intention ferme d'élire

un Québécois, et du succès, estimaient-ils, pour prendre un nombre raisonnable de sièges au Québec.

La victoire de Joe Clark a démolie ce rêve d'un coup. Non seulement faudra-t-il apprendre à "vivre" avec ce dernier, mais il faudra également retrouver le dynamisme et l'ardeur indispensables à une trouée au Québec.

Finalement, les militants Québécois devront trouver le moyen de "vendre" l'image de Joe Clark à l'ensemble de l'électorat québécois.

Même si le nouveau chef conservateur parle français presque couramment et même s'il est considéré comme un homme ouvert vis-à-vis le Québec, la plupart des conservateurs québécois considèrent qu'il y aura fort à faire pour lui faire prendre la place de Pierre Elliott Trudeau dans le cœur des électeurs.

Sans compter qu'espérer également que la victoire d'un francophone aiderait le parti à trouver des candidats prestigieux lors des prochaines élections.

Encore à ce niveau, Joe Clark aura fort à faire avant le prochain rendez-vous électoral de 1978.



Jusqu'au dernier moment on a cru, comme cette déléguée du Québec, la victoire de Wagner possible.

Candidat de l'aile dite progressiste, Clark doit son élection au très conservateur Stevens

par Denis LORD

OTTAWA — Candidat de l'aile dite progressiste du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark doit probablement son élection à l'un de ses adversaires les plus conservateurs.

Le point tournant du congrès est survenu dès le premier tour de scrutin lorsque, dans un geste que n'avait prévu aucun des professionnels de l'organisation conservatrice, M. Sinclair Stevens, s'est retiré de la course pour passer chez M. Clark, à la surprise même de ses propres partisans, qui lui avaient acquis 182 votes.

Selon toute logique, M. Stevens aurait dû aller se destiner à un Paul Hellyer qui, jusqu'au moment du congrès, passait pour l'un des plus dangereux candidats de l'aile conservatrice.

Du coup, M. Hellyer s'en trouve ébranlé et, pendant que se met en branle le second tour, passe dans le camp de M. Claude Wagner sans demander son reste. Plusieurs de ses partisans en font autant, mais, pas tous, et plusieurs autres, à l'instar du député ontarien Walter Baker, restent le petit zézard jaune de l'équipe Clark.

Pour plusieurs partisans de M. Hellyer, comme l'ex-ministre du Nord dans le cabinet Diefenbaker, M. Walter Dinsdale, le coup de théâtre de M. Stevens a déjoué tous les calculs et chambardé le jeu des alliances, d'abord au détriment de M. Hellyer mais surtout au profit de M. Clark.

Mais il reconnaît comme bien d'autres que M. Hellyer avait commencé à creuser sa tombe dès samedi, dans son discours, lorsqu'une remarque particulièrement maladroite à l'endroit des "Red Tories" lui avait mis à dos toute l'aile progressiste.

Le résultat est visible au premier tour: M. Hellyer se classe cinquième, avec seulement 231 voix. La défaite est amère et, à la fin M. Hellyer s'abstiendra de monter sur l'estrade avec tous les autres.

Comme prévu, les meneurs sont les deux candidats québécois, M. Wagner, avec 531 votes, et M. Mulroney, avec 357. Deux autres surprises attendaient toutefois les délégués: un négligé des parieurs, M. Joe Clark, de l'Alberta, se classe troisième avec 277 voix, alors qu'un autre de ses collègues albertains, identifié à l'extrême-droite celui-là, Jack Horner fait également meilleure figure que prévu et obtient 235 votes, pour un quatrième rang.

Mlle Flora MacDonald, sixième avec 214 voix, resta dans la course, tout comme Patrick Nowlan (10e avec seulement 86 voix), mais deux autres candidats passent dans le camp de M.

Clark, MM. John Fraser (197) et James Gillies (67) donnant au député albertain un bassin de votes qui s'avérera déterminant.

M. Clark se hisse d'ailleurs au deuxième rang au tour suivant, il passe à 532 voix, pendant que M. Wagner le devance toujours, mais par seulement 135 voix.

Pendant ce temps, M. Mulroney a glissé au troisième rang, un gain de 62 voix, alors que M. Horner garde la quatrième place, grâce aux appuis qu'il a recueillis chez les partisans de M. Hellyer.

Presse par l'entourage de M. Diefenbaker, M. Horner abandonne la lutte et passe sans enthousiasme au camp Wagner, pendant que Mlle MacDonald, qui n'a gagné que 25 voix supplémentaires au second tour, fait une entrée aussi triomphale qu'attendue chez M. Joe Clark.

Avec l'élimination automatique de M. Pat Nowlan et son passage au clan Wagner (il ne lui reste alors plus que 42 votes), le champ de bataille est plus clairsemé à l'approche du troisième tour. L'homme de la "gauche", M. Clark, affronte celui de la droite, M. Wagner, avec entre les deux, M. Mulroney qui reste en selle mais ne fait pas de gains notables.

Le troisième tour le confirme: M. Mulroney perd presque tout ce qu'il avait gagné au tour précédent et subit l'élimination avec 269 voix, mais il a désormais le pouvoir de décider du vainqueur.

M. Wagner, lui, garde la tête du peloton, portant ses voix à 1.003, mais, fort des troupes de Flora MacDonald, M. Clark commence à s'en rapprocher sérieusement: il passe à 969 voix.

Sollicité des deux côtés à la fois, M. Mulroney reste immobile: soulevé à nouveau un vieux grief, il rappelle qu'il n'a pas le droit de vote et qu'il ne peut en conséquence donner son suffrage à un adversaire.

Même les exhortations de M. Clark, venu personnellement pour tenter de le convaincre, n'y feront rien. M. Mulroney laisse ses partisans libres de se rallier à qui ils veulent.

Plusieurs "gros canons" de l'équipe Mulroney, comme le premier ministre terre-neuvien Frank Moores et les députés fédéraux James McGrath, lui aussi de Terre-Neuve, et Heath Macquarrie, de l'Île-du-Prince-Édouard, passent chez M. Clark, pendant que M. Claude Dupras, président de l'aile québécoise du PC, joint les rangs de M. Wagner.

Mais près des deux-tiers des partisans de M. Mulroney ont choisi le camp de M. Clark, assurant à ce dernier une victoire serrée au décisif quatrième tour. Compte final: Clark, 1.187, Wagner, 1.122, avec mentions d'assistance à Stevens et Mulroney.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE MÉTAUX REYNOLDS, LIMITÉE
CANADIAN REYNOLDS METALS COMPANY, LIMITED
MONTREAL, QUÉBEC

Le 16 février 1976

AVIS DE DIVIDENDE NO 22

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de dix cents (\$0.10) par action pour le trimestre terminé le 31 mars 1976, a été déclaré à l'égard de chacune des actions privilégiées rachetables à rendement cumulé de \$0.40, d'une valeur au pair de \$12.75 du capital-actions de la compagnie, payable le 1er avril 1976 aux actionnaires inscrits aux listes à la fermeture des affaires le 22 mars 1976.

Par ordre du conseil: J. N. Woodruffe, Secrétaire
Par ordre du conseil: J. P. Jennings, Le secrétaire

Toronto, Canada le 16 février 1976

Chaque réunion a son importance

Voilà pourquoi nous apportons une attention et un soin particuliers à chacune d'entre elles. Qu'il s'agisse d'un dîner d'affaires pour 2 personnes ou d'une conférence regroupant 1000 personnes, un personnel qualifié vous aidera à tout planifier. Pour votre prochaine réunion, réunissez vos forces à celles du Sheraton.

Hôtel Sheraton-Mt. Royal
511, RUE SHERBROOKE, MONTREAL, QUÉBEC H3A 1T1

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

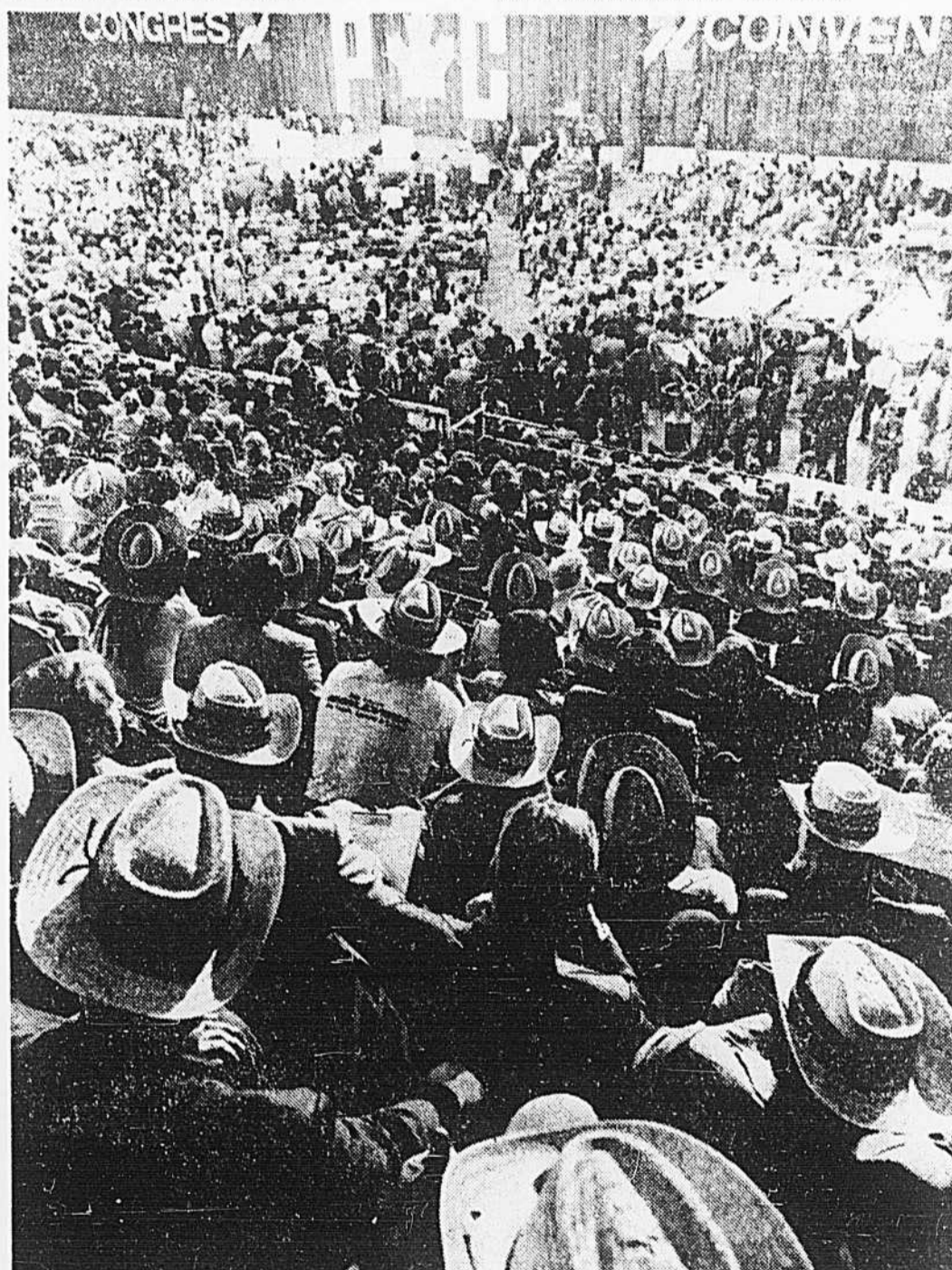
Réduisez vos impôts de 1975 avec un plan d'épargne-retraite/logement dans le FONDS DESJARDINS HYPOTHÈQUES

- placements sur première hypothèque
- stabilité du capital
- revenu élevé
- rendement net en 1975: 10.74%*
- *(revenu 8.79% + plus value 1.95%)

FIDUCIE DU QUÉBEC
511 PLACE D'ARMES, H2Y 2W7
TÉLÉPHONE: (514) 284-6708
284-6885

M. Jean-Paul Lafond, pourriez-vous m'aider à faire parvenir votre brochure intitulée: Plan d'épargne-retraite Fonds Desjardins
Plan d'épargne-logement Fonds Desjardins

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ TEL: _____



Les chapeaux

Comme dans tous les congrès du genre, les diverses organisations font tout en leur possible pour trouver des moyens spectaculaires d'identification pour leurs partisans. Les couvre-chef de tous genres sont généralement à l'honneur et le congrès du PC n'a pas dérogé à cette coutume.

A Sainte-Croix, une union des parents-étudiants-profs

par Jacques GAGNON

Les parents, les professeurs et les étudiants de la Commission scolaire Sainte-Croix, qui regroupe les villes d'Outremont, Mont-Royal et Saint-Laurent, ont décidé d'unir leurs efforts pour forcer le gouvernement à accélérer les négociations.

Cette union s'est concrétisée samedi, à l'occasion d'un colloque sur la qualité de l'éducation qui a eu lieu à la polyvalente Emile-Legault, à Saint-Laurent. Elle donne suite à l'action lancée par l'Association des parents d'Outremont.

Comme premier geste, les parents appuient ouvertement les demandes des enseignants qui visent à améliorer la qualité de l'enseignement et un des moyens d'action prévoit qu'ils garderont leurs en-

tants à la maison pendant une journée.

Un comité tentera d'organiser cette journée de façon à ce que tous les enfants des écoles françaises et anglaises de la commission scolaire s'absentent en même temps. Une telle action ennuiera d'autant plus les autorités qu'elles devront quand même payer les salaires des professeurs.

Une autre action prévoit que les parents envoient des lettres personnelles et des pétitions au ministre de l'Éducation pour demander que des représentants des comités de parents assistent aux négociations comme observateurs.

Les parents en avaient assez du harcèlement des professeurs et, pour accélérer les négociations, ils ont de-

cidé de passer à l'action et de prendre la relève. Quelque 250 personnes ont répondu à l'appel samedi et, à part une cinquantaine d'étudiants, une part égale de parents et de professeurs composait l'autre partie du groupe.

Les étudiants s'occupaient plus particulièrement de l'accueil et d'une garderie bien organisée, de façon à permettre aux parents de travailler en toute quiétude. Ils se sont divisés en une dizaine d'ateliers après avoir d'abord écouté le témoignage de Mlle Ghislaine Roquet, ex-membre de la Commission Parent.

La principale question que Mlle Roquet a posée aux parents: "Pensez-vous que les conditions de travail offertes aux enseignants constituent un handicap à la qualité de l'école?"

Les parents ont répondu oui en bloc, en prenant bien soin de préciser qu'ils n'approuvent pas toutes les revendications des professeurs.

Au sujet de la participation des parents aux négociations, un des ateliers voulait que les comités de parents aient un droit de veto et des pouvoirs décisionnels.

Un porte-parole de cet atelier a déclaré que les parents sont ceux qui paient et qui fournissent les enfants et que ce sont eux qui devraient décider comment le conflit va se régler.

Il est allé encore plus loin en demandant qu'on profite de la situation pour rapatrier les pouvoirs au niveau local et restructurer le système avec des dimensions plus humaines.

Cette intervention n'a pas eu de suite. L'assemblée plénière s'est prononcée contre le droit de veto des parents à la table des négociations.

Les parents qui assistaient à ce colloque souhaitent que les parents des autres commissions scolaires les imitent et que la pression devienne un règlement à brève échéance.

Le rapport Batshaw propose des moyens pas très efficaces

Le centre de services sociaux du Montréal métropolitain est d'accord avec les grands objectifs qui se dégagent des recommandations du rapport Batshaw, même s'il doute de l'efficacité des moyens proposés par le comité pour les réaliser.

Le Centre de services sociaux est arrivé à cette conclusion après une étude sommaire des recommandations du comité d'étude Batshaw sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil.

Le CSSMM aurait souhaité que l'analyse des mécanismes de réadaptation soit située dans une vision globale de l'enfance menacée de vivre des problèmes d'adaptation.

Il déplore également l'absence d'une analyse critique des services judiciaires à l'enfance.

D'un autre côté, il est surpris de constater que le comité suggère des modalités d'action qui ont pour effet de multiplier les structures et d'amplifier la bureaucratie, alors qu'il critique celles déjà existantes.

Enfin, le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain offre déjà des services spécialisés à cette population et affirme que le comité Batshaw aurait dû procéder à des analyses plus rigoureuses de ces services.

Songez à votre retraite d'ici le 1^{er} mars

Le régime d'épargne-retraite "SERVI" constitue un mode d'épargne des plus efficaces.

Sûrement.

Il y a deux autres raisons pour que vous souscriviez à un régime SERVI des maintenant.

D'abord, plus tôt vous adhérez à un régime SERVI, plus importantes seront les sommes dont vous disposerez à votre retraite. La différence est due au fait que les intérêts s'accumulent pendant plus longtemps. Supposons qu'à 25 ans vous commenciez à déposer \$50 par mois à votre régime comparativement à \$100 par mois à l'âge de 40 ans et que



ces montants rapportent des intérêts nets de 7%. Il se peut fort bien qu'à 65 ans vos économies en vue de la retraite soient de \$128,000 au lieu de \$51,000.

En deuxième lieu, si vous souscrivez à un régime SERVI d'ici le 1^{er} mars, vous pourrez déduire vos contributions à ce régime de votre revenu imposable de 1975.

Sachez Épargner et Réduire Vos Impôts d'ici le 1^{er} mars en souscrivant à un régime SERVI, à l'une de nos succursales Commerciales.

Vous bénéficiez, outre les intérêts nets, d'un taux composé, versé sur les versements, pendant 10 ans ou pendant 20 ans.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrication
en tous pays
MARION ROBIC & ROBIC
2100 Drummond Montréal 102
Téléphone 288-2152

cuisines poggenpohl

Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

Les frais de H&R BLOCK sont basés sur la complexité de la déclaration. Plus la déclaration est simple plus nos frais sont bas.

Soyez rassuré sur vos impôts

H&R BLOCK
POUR VOTRE IMPÔT

- | | |
|---|--|
| <p>9151 QUÉBEC 1118
2177, Chemin Champlain (Longueuil)
307, Laurier St Lambert
7950, Taschereau (Père Portobello)</p> <p>14-VI 687 2957
3671, Levesque (Chumede)
10388, Lalande (Hochelaga)
162, Des Lauriers (Régisville)
1477, Labelle (Chumede)
1650, Des Lauriers (Dorval)
1572, Dagblanc (Valleyville)</p> <p>00521 483 1213
6151, Sherbrooke St
1645, Wellington (Verdun)
1287, Doreau (Cote Montmorency)
265, St-Armand (Lachine)
7883, Church (Cote St-Louis)
1693, Verdun (Père Beaulieu)
8107, Sherbrooke St
338, LaSalle (LaSalle)</p> <p>9 A M A 9 P M EN SEMAINE</p> | <p>1517 CENTRE 274 9488
5042, Avenue du Parc (Père Laue)
2430, Bolanger (Père St-Michel)
2116, Sherbrooke E (Père Dickson)
1585, Ontario (Père D'Ignace)
4818, St-Denis (Père Gifford)
5235, Bolanger (Père 42e)
8928, Hochelaga (Père Fréchet)
6327, Papineau (Père Beaulieu)
7620, Masson (Père 2e)
4856, Papineau (Père Mont-Royal)
9080 787 1151
619, Duquesne (St-Jovite)
5208, Duquesne (Père Isidore)
9295, Pie IX (Père Grand-Pré)
8175, St-Hubert
5611, Côte des Neiges
10583, St-Laurent
1220, Fleury
6851, Victoria (Père Van Horne)
3327, Châteaufort (Père Pa 11)</p> <p>9 A M A 5 P M SAMEDI</p> |
|---|--|

- Centre Ville 2e étage
Dorval 2e étage
Rocheland 1er étage
- Centre d'Achat Laval 2e étage
Place Verdun — Rez-de-chaussée
Centre d'Achat Boulevard 2e étage
Place Vertu 2e étage
- MAGASINS**
- | | |
|---|--|
| <p>480, Fort St-Louis (Boucherville)
210, St-Jean (Longueuil)
1555, Taschereau (St-Hubert)
2125, Notre-Dame O
116, St-Jean Baptiste (Châteauguay)</p> | <p>1277, Shevchenko (LaSalle)
2900, Notre-Dame O (Lachine)
5680, Henri-Bouasse
11930, Sherbrooke E
(Pointe aux Trembles)
70, Moreau (St-Luc)</p> |
|---|--|
- PLAGE CHAMPLAIN SEAS PLAGE VERTU
Heures de magasin
Châteauguay, Saint-Jean, Boucherville, Valleyville, Saint-Jacques, Ile Perrot, Saint-Hyacinthe, Chambly, Boucherville, Laprairie, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Terrebonne, Beloeil
Autres bureaux
AUCUN RENDEZ-VOUS NECESSAIRE.

SIMPSONS VOUS OFFRE DE CHARMANTS COORDONNÉS "BUSTER BROWN" POUR LE PRINTEMPS DE VOS ENFANTS



Les poignets, les revers, le volant, les boutons, les boutons... qui rendent si charmant et si confortable pour les enfants? Et pour qui ils sont eux aussi à la mode, Simpson's vous présente des vêtements aux dernières tendances dans les plus faciles d'entretien.

- A. Maillot-T pour petit. Manches courtes, col boutonné. Coton imprimé "Valkyrie". Oranges, marine, bleu, marine ou rouge. Tailles 2-4. **7.50**
- B. Jeans en tissu polyester brosse et denim de coton pour petit. Bleu marine ou bleu marine. Tailles 2-4. **3.80**
- C. Salopette pour petite et petit. Densité 100%. Tissé imprimé polyester et coton. Bleu marine. Tailles 2-4. **4.99**
- D. Maillot-T en coton pour bébé. Manches courtes, encolure plis. Or, rouge ou bleu. 12-24 mois. **6.99**
- E. Salopette pour bébé. Denim polyester et coton. Bleu marine. 12-24 mois. **3.25**
- F. Maillot-T en coton pour petite. Col 3 boutons et manches bouffantes. Blanc ou bleu ou rouge. Tailles 2-4. **7.50**
- G. Jumper avec barette pour petite. Polyester et coton élastique. Motif pin. 2 ans. Tailles 2-4. **3.80**
- H. Maillot-T rasé en denim pour garçonnet. Polyester et coton. Bleu marine ou rouge. Tailles 4-6, 6-8. **5.99**
- I. Vestre en polyester satin de coton pour fillette. Imprimé pastel multicolore. Tailles 4-6, 6-8. **8.50**
- J. Jeans en denim brosse pour garçonnet. Polyester et coton. Bleu, marine ou bleu marine. Tailles 4-6, 6-8. **7.50**
- K. Maillot en coton pour fillette. Manches courtes élastiques. Blanc, melon (orange), menthe (vert) ou bleu. Tailles 4-6, 6-8. **4.99**
- L. Pantalon en polyester-coton de satin pour fillette. Imprimé pastel multicolore. Tailles 4-6, 6-8. **5.99**
- M. Maillot-T genre "rugby" en coton pour garçonnet. Larges rayures. Rouge/blanc, marine/blanc. Tailles 4-6, 6-8. **6.50**
- N. Salopette en denim pour garçonnet. Polyester et coton. Bleu marine. Tailles 4-6, 6-8. **8.50**
- O. Jumper en polyester satin de coton pour fillette. Imprimé pastel. Tailles 4-6, 6-8. **6.99**

Rayons 14 au deuxième, Avenue Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval. Composez 842-7221... jour et nuit.



EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

Le contrôle du dopage Innsbruck, un banc d'essai pour les Jeux de Montréal

par Guy PINARD

L'efficacité du contrôle de dopage des Jeux d'Innsbruck ne risque pas d'être moindre à Montréal, puisque l'organisation des Jeux d'hiver a eu recours au même système qui sera utilisé à Montréal en juillet.

Comme le soulignait le Dr Georges Létourneau, directeur du service de la santé du COJO, les deux comités ont choisi une procédure similaire, si bien qu'il suivait de près ce qui se déroulait dans la ville du Tyrol.

La tâche est délicate puisqu'il n'est jamais agréable de disqualifier un compétiteur, surtout après qu'il eut mérité une médaille, fut-elle d'or, d'argent ou de bronze, comme

la chose s'est passée à Innsbruck dans le cas de la skieuse de fond soviétique Kulakova.

Les résultats ne se sont révélés positifs que dans deux cas à Innsbruck, mais le nombre pourrait être un peu plus élevé à Montréal, surtout à cause de l'utilisation des stéroïdes anabolisants par les haltérophiles et les lanceurs en athlétisme. Ces derniers seront toutefois sur leur garde puisque, comme le confirmait le Dr Létourneau récemment, on est maintenant en mesure de détecter les traces laissées par les stéroïdes anabolisants.

Un procédé cérémonieux
Le contrôle est systéma-

tiquement imposé à tous les olympioniques (gagnants de médailles) ainsi qu'à des participants choisis au hasard.

Et le contrôle est entouré d'un véritable cérémonial, bien compréhensible dans les circonstances quand on connaît l'importance de la question.

L'athlète soumet un échantillon d'urine, versé en quantité égale dans deux bouteilles. L'échantillon est vérifié le pH sur le champ et, si le pH est normal, l'athlète bouche lui-même les bouteilles.

Un membre de l'équipe de contrôle inscrit un numéro de code sur les bouteilles qui, par la suite, sont scellées sous plastique.

Les bouteilles scellées sont ensuite déposées dans deux contenants de plastique scellés au plomb, avant d'être déposés dans deux autres contenants métalliques utilisés pour le transport des échantillons au laboratoire, le tout étant accompagné d'un formulaire signé par le concurrent et, s'il le désire, par le membre de la délégation qui accompagne l'athlète.

Comme on peut le constater, les risques d'erreur ou d'interférence par une tierce personne sont à toutes fins utiles éliminés.

Ces mesures vous paraissent-elles suffisamment sûres? Eh bien sachez que le prince de Mérode, directeur de la commission médicale du Comité international olympique, l'au-

rait poussé plus loin si les comités organisateurs n'étaient pas intervenus!

Contrôle de féminité

A l'occasion d'un championnat mondial, le contrôle de féminité est obligatoire pour toutes les concurrentes, à l'exception de celle qui ne possède pas déjà une attestation de féminité émise soit par la Commission médicale du CIO soit par une fédération internationale.

On se souvient que l'examen est effectué à partir d'un frottis de la muqueuse buccale examiné au microscope. L'examen se fait sur les lieux, à la polyclinique, et la concurrente y reste tant qu'elle n'a pas obtenu ses résultats et sa carte.

Carrière dans la fonction policière

Les détenteurs d'un diplôme d'Études Collégiales sont très en demande dans les services de police (La C.U.M.) donne priorité aux détenteurs d'un D.E.C. dans son embauche.



Le CEGEP d'Ahuntsic

(9155, rue Saint-Hubert)

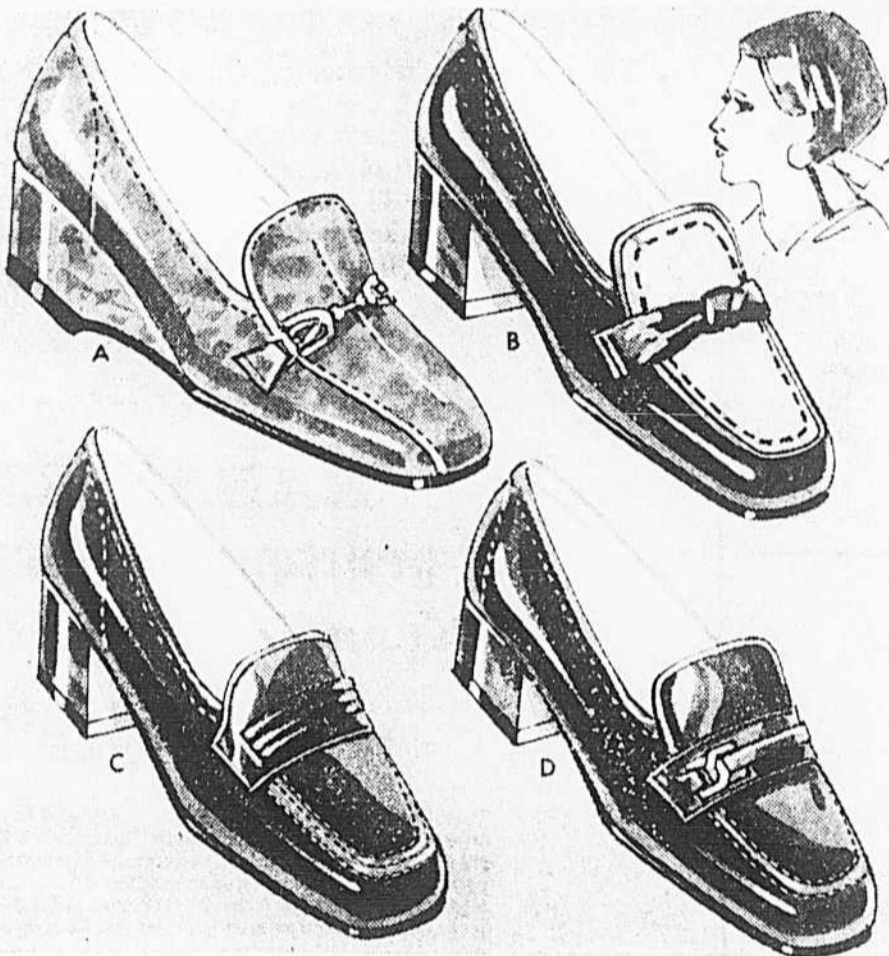
offre le programme complet de techniques policières aux jeunes filles et garçons.

- Conditions d'admission
- Secondaire V ou l'équivalent (Mathématiques 552 minimum)
- Reussir l'examen médical
- Début des cours le 2 septembre 1976
- Date d'inscription: Des maintenant et jusqu'au 1er mars

RENSEIGNEMENTS: S'adresser au secrétariat pédagogique

College Ahuntsic — 389-5921, poste 282

N.B. Les demandes d'admission se font comme pour les autres programmes par l'entremise du S.R.A.M. (Service Régional d'Admissions du Montréal Métropolitain)



CHEZ
SIMPSONS...
AVEC
PLAISIR



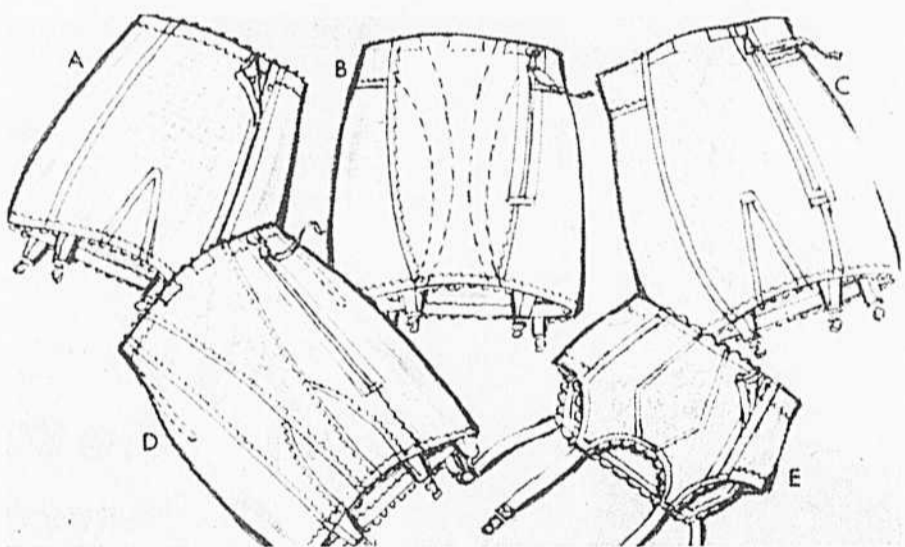
EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

nouveaux souliers créés par "Tender Tootsies"

Partez d'un pied allègre et en tout confort vers le printemps! Chaussez ces nouveaux souliers réalisés dans des modèles dernier cri pratiques en toutes occasions. Fabrication avec empeignes aspect cuir et doublure mousse à l'intérieur. Talons bas. Ne soyez pas déçus... venez aujourd'hui chez Simpsons et profitez de ces bas prix. Pointures 5 à 10 (avec 1/2).

- | | |
|--|--------------------|
| A. Escarpin à talon compensé. Empeigne haute, garniture de boucle en métal. Peche, tan ou daim (beige). No.9365 | Prix Simpsons \$12 |
| B. Escarpin à empeigne garnie de surpiqures. Talon de ville 1 1/2". Blanc, ivoire, ivoire brésilien, noir brésilien ou marine blanc. No.9361 | \$12 |
| C. Escarpin à empeigne mocassin. Talon de ville 1 1/2". Rouge, ivoire, brésilien ou noir. No.9349 | \$11 |
| D. Escarpin avec talon 1". Empeigne mocassin, garniture de boucle en métal. Blanc ou noir. No.9252 | \$10 |

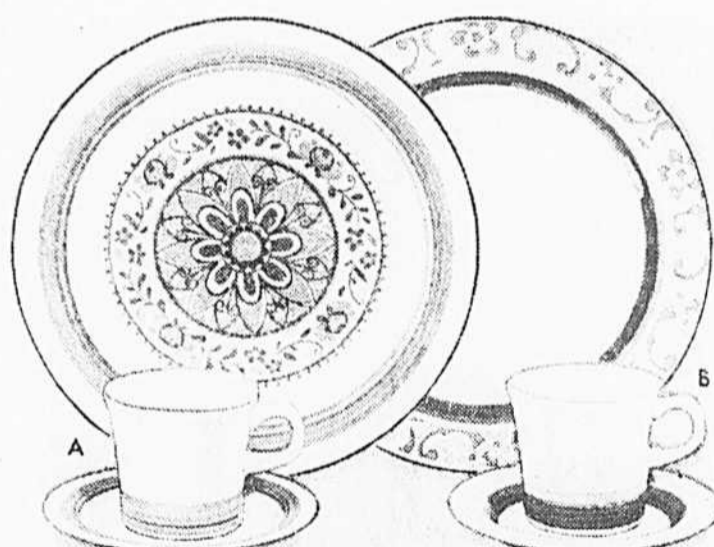
Rayon 721 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



dessous féminins confortables

- | | |
|--|----------------------|
| A. Gaine avec agrafe latérale. Modèle en filet coton avec panneaux latéraux élastiques "lens". Légèrement baleinée. Tailles 28" à 36". Longueur 13 1/2". Blanc. | Prix Simpsons \$5.99 |
| B. Pour la femme courte. Modèle fourreau avec glissière latérale. Bande de taille 3". Panneaux en bonnet devant avec 2 baleines. Tailles 28" à 38". Longueur 12". Blanc. | \$8.99 |
| C. Gaine de maintien. Confection élastique "lens" avec panneau satin élastique au dos, panneau devant baleiné poly-ester coton en relief, haut 3", glissière latérale. Tailles 28" à 38". Longueur 15". Blanc. | \$8.99 |
| D. Gaine baleinée avec taille haute. Glissière latérale. Panneau satin élastique au dos, côtes élastique "lens". Devant poly-ester coton. 6 jarretelles. Tailles 28" à 36". Longueur 16". Blanc. | \$12.99 |
| E. Porte-jarretelles avec fermeture latérale à agrafes. Confection poly-ester coton avec côtes satin élastique. Tailles 26" à 40". Blanc. | \$4.99 |

Rayon 784 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



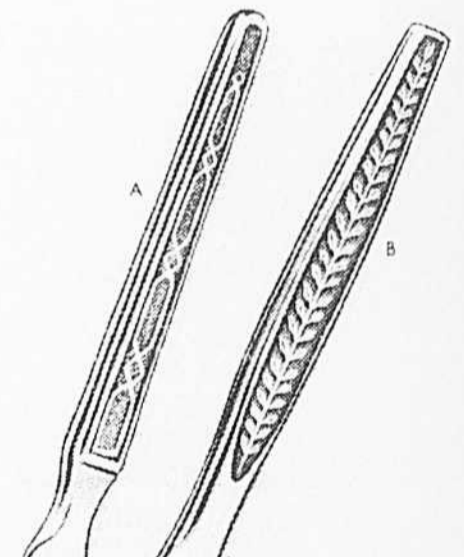
service en faïence 45 pces de "Noritake"

Prix Simpsons \$79.99
ans 45 pour 8

Importé de l'Orient... ce superbe ensemble à dîner en faïence résiste au détergent et se lave dans la machine. Il a portée une touche originale à votre table d'hôte grâce à ses riches coloris et ses motifs contemporains créés par la maison "Noritake". L'ens. de 45 pces comprend 8 de chaque: tasse et soucoupe, assiette pain-beurre, assiette à dîner, bol à soupe pécoreales, un de chaque; plat rond, légumier ouvert, cremier et sucrier couvert.

- A. "Ragtime". Motif melon bleu-rouge sur fond blanc cassé.
- B. "Polka". Motif bleu foncé-vert avoie sur fond blanc cassé.

Rayon 757 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



couverts 50 pces acier inoxydable

Prix Simpsons \$15.99
ans 50 pces pour 8

Rendez votre table plus accueillante en y déposant ces couverts en acier inoxydable importés de l'Orient. De conception parfaite, il ne requiert aucun polissage et ne ternit pas. L'ens. de 50 pces comprend 8 de chaque: couteau à dîner, fourchette à dîner, fourchette à salade, cuillère à soupe-désert, 10 cuillères à thé, un couteau à beurre et une cuillère à sucre. Choisissez votre parmi ces deux ravissants motifs:

- A. Géométrique
- B. Motif feuille

Rayon 746 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT

Achetez par téléphone 24 heures par jour, 7 jours par semaine.



chez Simpsons à Fairview

Très bientôt, ce premier magasin Simpsons dans la banlieue de Montréal aura un étage de plus, ceci pour mieux vous servir avec plus de rayons et un choix plus grand de marchandises. Et pour agrémenter votre séjour chez Simpsons, un restaurant agrandi sera mis à votre disposition.

Chez Simpsons... avec plaisir... et encore davantage, à Fairview avec cette superficie supplémentaire de 51,000 pieds carrés.



Jours de beauté santé chez Simpsons

maintenant en plein essor jusqu'au samedi 28 février
Consultez votre cahier de 20 pages "Beauté Santé" Simpsons. Si vous n'avez pas reçu votre copie, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous ou composez 842-7221.

CHEZ
SIMPSONS...
AVEC
PLAISIR



EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

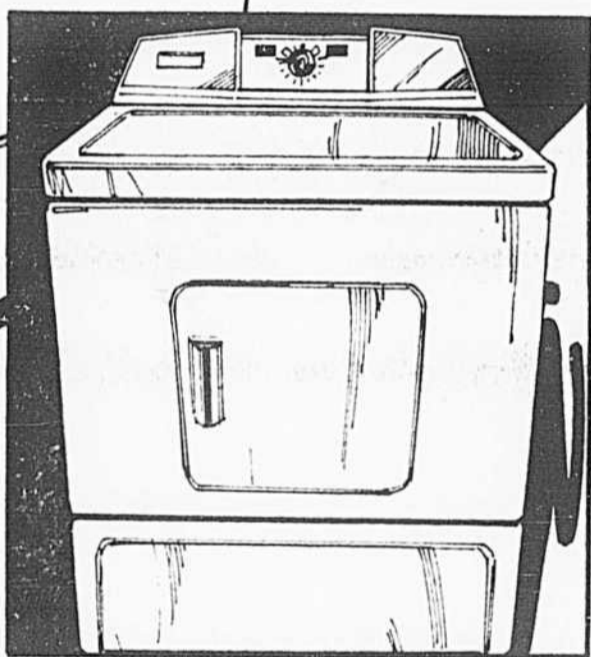
les appareils "Kenmore" et "Coldspot" synonymes de qualité et de bas prix



RABAIS \$20
machine à laver
automatique "Kenmore"

Prix rég. Simpsons 329.98 **309⁹⁸**

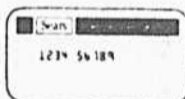
Finie la corvée du lavage grâce à cette machine à laver économique 2 vitesses, 3 programmes: normal, court, repassage permanent. Combinaisons préréglées de température lavage-rinçage. Cette machine "Kenmore" possède aussi un filtre à charpie autonettoyant, un protecteur de pompe et des pieds arrière autoniveleurs. Blanc. Modèle 45000.



RABAIS \$30
pratique sècheuse
"Kenmore" assortie

Prix rég. Simpsons 229.98 **199⁹⁸**

Voici le compagnon inséparable de la machine à laver décrite ci-dessus: la fameuse sècheuse "Kenmore" à 2 programmes: normal et à air. Le très grand tambour vous permet de sécher tout ce que la machine à laver ci-haut peut laver. Grand filtre à charpie monté sur le dessus pour accès facile. Dessus en acier porcelainisé. Le système de séchage indirect protège vos vêtements de tout risque d'excès de chaleur. Blanc. Modèle 85000.



Utilisez votre compte Simpsons ou Sears pour faciliter vos achats.

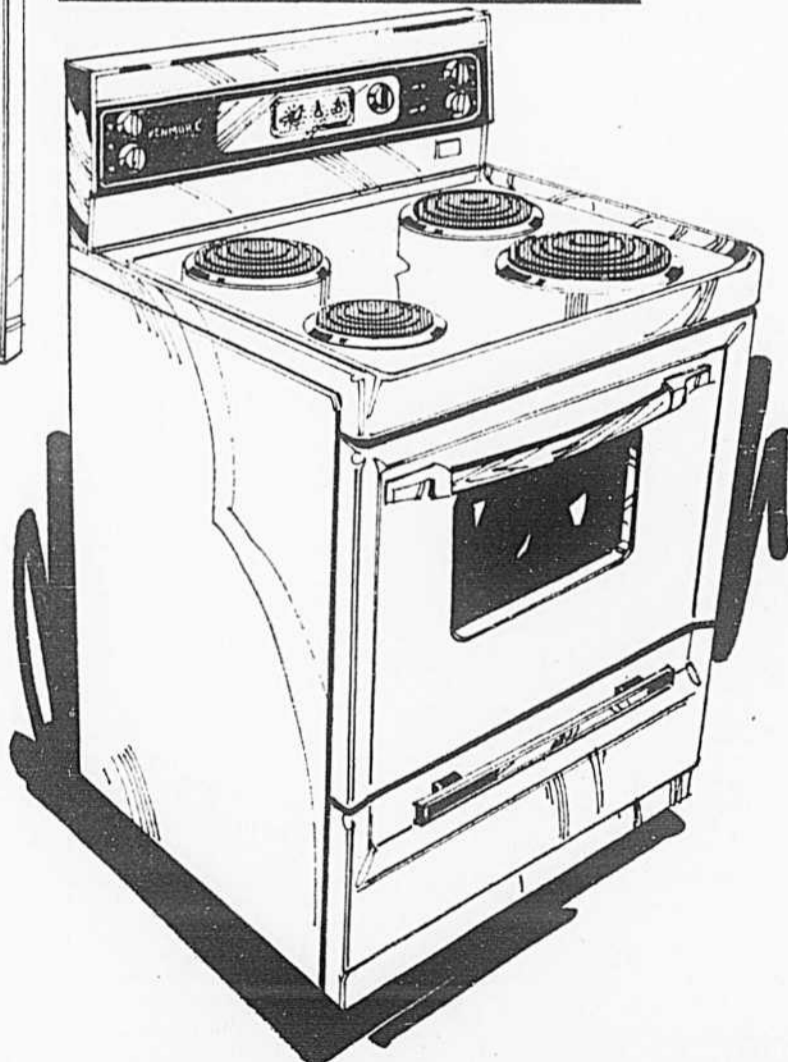


rabais \$70 — réfrigérateur
15 pi. cu. de "Coldspot"

Prix rég. Simpsons 529.98 **459⁹⁸**

Vous aimerez ce superbe réfrigérateur "Coldspot" au rendement supérieur, maintenant offert avec rabais de \$70! Notez ses atouts: congélateur 4 pi. cu. à capacité de 140 lb; conditionneur de beurre; clayettes réglables 10 positions; garde-viande porcelainisé; 2 hydrateurs à capacité de 24.3 pin.; joints de porte aimantés. Env.: 32" larg. x 29" prof. x 59" haut. Blanc. Modèle 55930. Ton or moisson aussi disponible... \$10 en plus.

Rabais \$80 sur réfrigérateur "Coldspot" 17 pi. cu. Blanc, modèle 75930. Prix rég. Simpsons 569.98 **489⁹⁸**



RABAIS \$20
cuisinière 30"
de "Kenmore"

Prix rég. Simpsons 339.98 **319⁹⁸**

Pratique et sans souci d'entretien, nous vous offrons cette cuisinière électrique "Kenmore" avec four à nettoyage continu. Ce modèle "Mark III" est muni d'un dossier en verre à éclairage fluorescent. Un grand élément de 8 po. à chaleur uniforme et 3 éléments de 6 po. à chauffage rapide, et plusieurs autres caractéristiques dignes des appareils "Kenmore". Blanc. Modèle 64750. Ton or moisson aussi disponible \$10 en plus. Rabais \$20 sur cuisinière "Kenmore" à four autonettoyant. Blanc. Modèle 66750. Prix rég. Simpsons 449.98 **429⁹⁸**

Rayon 756 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221... JOUR ET NUIT

Achetez par téléphone 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Cette marchandise est disponible:



Rayon 756 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



• Place Vertu 335-5811
• Châteauguay 691-6920
• Repentigny 581-7631

• Mail Champlain 465-1000
• Terrebonne 871-9864
• Ville LaSalle 363-8120
• Rosemère 621-0230